



Conseils en placements Portland^{MC}
Achetez. Conservez. Et Prospérez.^{MC}

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT ALTERNATIFS PORTLAND
RAPPORT FINANCIER ANNUEL

30 SEPTEMBRE 2022

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT ALTERNATIFS PORTLAND
RAPPORT FINANCIER ANNUEL

30 SEPTEMBRE 2022

Table des matières

- Message du président3
- Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière4
- Rapport de l'auditeur indépendant5
- Fonds alternatif 15 sur 15 Portland9
- Fonds alternatif mondial Portland17
- Fonds alternatif des sciences de la vie Portland25
- Fonds alternatif nord-américain Portland32
- Notes annexes39

Message du président



L'année écoulée a sans nul doute été fertile en événements majeurs. Les changements climatiques, l'atteinte du cap des 8 milliards d'habitants sur terre, la reprise après la pandémie de COVID-19, la guerre en Ukraine, la crise énergétique, le décès de la reine Elizabeth II, l'assassinat de Shinzo Abe, l'inflation et les troubles politiques ont tous occupé une place prépondérante dans l'actualité. Parmi les éléments de nature économique, l'effort concerté des banques centrales pour juguler l'inflation galopante a rendu le contexte difficile pour les ménages et les entreprises du monde entier. Bien qu'ils aient semblé résister au climat d'inquiétude pendant un certain temps, les marchés financiers ont finalement été la proie d'une volatilité considérable, marquée notamment par une dégringolade des titres d'entreprises technologiques et ponctuée par ce qui semble être, au moment d'écrire ces lignes, une implosion généralisée de l'infrastructure des cryptomonnaies. Pendant ce temps, l'homme d'affaires dont on a le plus souvent parlé fut Elon Musk, la personne la plus riche de la planète. En pleine crise, Elon a fourni, par l'intermédiaire de Skylink, un soutien en matière de communications à l'armée ukrainienne en difficulté face à l'invasion russe, il a renforcé son engagement en faveur d'une expédition interplanétaire habitée vers Mars, il a continué à promouvoir l'électrification des transports grâce aux véhicules Tesla, et il veut faire en sorte que Twitter, cette « place publique », soit exempt de préjugés, de désinformation ou de censure gratuite. Que voit Elon que les autres ne voient peut-être pas? Son succès est-il entièrement attribuable à la chance? Ce modèle pourrait-il être reproduit par d'autres entrepreneurs? Examinons la question.

Tout au long de ma carrière j'ai étudié la création de richesse, et j'ai constaté que les personnes riches ont en commun que leur comportement est régi par un cadre général. Pour réussir, il faut prévoir l'avenir, le planifier et persévérer dans sa planification. J'appelle ce cadre le « PPP » ou les trois « P ». Je vais maintenant faire appel à Wayne Gretzky et à Charlie Munger pour décrire ce cadre plus en détail. Lorsqu'on lui demande de dévoiler le secret de sa réussite sportive, Wayne répond: « Je patine vers l'endroit où la rondelle va aboutir, pas vers l'endroit d'où elle provient ». Mais comment prévoir en s'assurant d'éviter de spéculer? Comme le souligne Charlie Munger, « quelques bonnes occasions, faciles à reconnaître, s'offriront généralement à celui qui observe et sait être patient, qui fait preuve de curiosité et qui aime analyser des scénarios impliquant de multiples variables ». Et qu'en est-il de la planification? « Notre expérience tend à confirmer une idée bien ancrée, à savoir qu'à quelques occasions au cours d'une vie, le fait d'être prêt à agir rapidement, en posant des gestes simples et logiques, peut souvent nous permettre d'améliorer nos résultats financiers d'une façon spectaculaire », explique Charlie. La réussite en matière de placement exige également une approche patiente, mais ferme en matière de répartition du capital, qui repose sur un comportement constant dans le temps: « Il suffit ensuite d'être prêt à miser gros lorsque les probabilités sont en votre faveur, en utilisant les ressources disponibles amassées grâce à la prudence et à la patience manifestée dans le passé. » En ce qui concerne le succès d'Elon, seriez-vous d'accord pour dire que son ouverture d'esprit et sa curiosité lui permettent de prévoir les tendances en matière de voyages et de communications? Et que son travail assidu, son apprentissage et sa planification le préparent à tirer parti des occasions qui se présentent? Et que sa recherche constante de l'excellence en matière d'exécution lui permet de tirer parti de ses succès passés?

De même, chez Portland Investment Counsel Inc. (Portland) et chez mes autres sociétés, y compris Portland Holdings Inc., nous avons pris le cadre des PPP à cœur. Grâce à une curiosité innée et à la réalisation d'occasions, Portland Investment Inc. a pu tirer parti de ses connaissances, de ses entrées et de son expérience. Nos premiers succès ont découlé de notre capacité à prévoir, à planifier et à persévérer dans la mise en œuvre d'une entreprise de gestion d'actifs. Nous ne savons pas ce que l'avenir nous réserve, et nous n'avons pas de boule de cristal, mais nous reconnaissons que certains des plus grands besoins non satisfaits de l'humanité, à savoir le traitement du cancer et l'énergie propre, doivent être abordés. Cette année, nous avons poursuivi notre travail de repérage de certaines des nouvelles approches les plus prometteuses dans le domaine de l'oncologie de précision, en particulier en ce qui concerne le développement de thérapies contre le cancer utilisant des radio-isotopes émetteurs de particules alpha. Portland Holdings Inc. a également eu le privilège de conclure un protocole d'entente avec les Laboratoires Nucléaires Canadiens (LNC), un leader mondial dans le domaine de la science et de la technologie nucléaires et de la création d'une propriété intellectuelle d'une grande importance pour l'effort mondial visant à atteindre des objectifs de carboneutralité au cours des deux prochaines décennies. Comme vous le savez certainement, la plupart des pays veulent atteindre l'objectif de carboneutralité avant 2050. Cependant, ils n'ont pas les capacités nécessaires et sont confrontés à une croissance exponentielle de la demande d'énergie alors que les populations continuent de croître dans le monde. Il est devenu de plus en plus évident que le recours au nucléaire devient nécessaire pour atteindre leurs objectifs de carboneutralité. Les compétences du Canada et des LNC dans le domaine de l'énergie propre, de l'assainissement de l'environnement et des radio-isotopes médicaux, y compris dans le domaine de l'hydrogène et des sources de carburant de remplacement, jouent un rôle essentiel pour assurer la transmission de la technologie critique et de la propriété intellectuelle aux entités et aux pays qui aspirent à la carboneutralité.

Nous sommes très reconnaissants d'avoir l'occasion de nous attaquer à certains des plus grands besoins non satisfaits de l'humanité, et honorés que des investisseurs se joignent à nous. Nous pourrions ainsi harmoniser vos portefeuilles avec le cadre des PPP.

Cordialement,

« Michael Lee-Chin »

Administrateur, président exécutif, chef de la direction et gestionnaire de portefeuille

Conseils en placements Portland Inc.

Notes

Certaines déclarations contenues dans le présent Message du président constituent des énoncés prospectifs, y compris celles qui contiennent les termes « peut », « pourrait », « pourra », « anticiper », « penser », « planifier », « prévoir », « estimer », « avoir l'intention de » et les expressions similaires. Les énoncés prospectifs ne correspondent pas à des faits historiques; ils reflètent les attentes actuelles du président exécutif à l'égard des résultats ou des événements futurs. Les déclarations prospectives supposent des hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents qui pourraient faire en sorte que les résultats et les événements réels soient très différents des résultats et événements prévus. Nous n'avons aucune intention particulière de mettre à jour ces énoncés prospectifs consécutivement à l'obtention de nouveaux renseignements ou à la survenue d'événements nouveaux, ou pour tout autre motif, sauf si la législation sur les valeurs mobilières l'exige.

L'utilisation de citations de tiers ne suggère en aucun cas que la personne ou l'entreprise en question approuve Portland et (ou) ses produits. L'utilisation de toute information provenant d'un tiers peut ne pas refléter les points de vue et les opinions de Portland. Portland ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, à cet égard, n'assume aucune responsabilité pour les erreurs et les omissions contenues dans le présent document et n'accepte aucune responsabilité quelle qu'elle soit pour toute perte découlant de l'utilisation de ce matériel ou de son contenu, ou de la confiance qui y est accordée. Ce matériel est fourni à titre d'information seulement et ne doit pas être interprété comme un conseil en matière d'investissement, de fiscalité ou de finance.

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Les états financiers ci-joints du Fonds alternatif 15 sur 15 Portland, du Fonds alternatif mondial Portland, du Fonds alternatif des sciences de la vie Portland et du Fonds alternatif nord-américain Portland (collectivement, les « Fonds ») ont été préparés par Conseils en placements Portland Inc. (le « gestionnaire »), en sa qualité de gestionnaire des Fonds. Le gestionnaire des Fonds est responsable des informations et des représentations contenues dans ces états financiers. En sa qualité de fiduciaire des Fonds, le conseil d'administration du gestionnaire a approuvé les états financiers.

Le gestionnaire utilise des procédures appropriées pour s'assurer que l'information financière présentée est pertinente et fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent des montants basés sur des estimations et le jugement. Les principales méthodes comptables que la direction estime être appropriées pour les Fonds figurent à la note 3 des présents états financiers.

KPMG S.J.I./S.ENC.R.L. est l'auditeur externe des Fonds. Il a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de pouvoir exprimer son opinion sur ces états financiers aux porteurs de parts. Son rapport figure ci-après.

« *Michael Lee-Chin* »

Michael Lee-Chin
Administrateur
Le 7 décembre 2022

« *Robert Almeida* »

Robert Almeida
Administrateur
Le 7 décembre 2022



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Bay Adelaide Centre
333, rue Bay, Bureau 4600
Toronto (Ontario) M5H 2S5
Canada
Téléphone 416-777-8500
Télécopieur 416-777-8818

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts de :

Fonds alternatif 15 sur 15 Portland
Fonds alternatif mondial Portland
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland
Fonds alternatif nord-américain Portland
(collectivement, les « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière au 30 septembre 2022;
- les états du résultat global pour l'exercice clos à cette date;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice clos à cette date;
- les tableaux des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Fonds au 30 septembre 2022, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué nos audits conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants des Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à nos audits des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Page 2

Autre point – Informations comparatives

Les états financiers pour l'exercice clos le 30 septembre 2021 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces états financiers le 16 décembre 2021.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans les Rapports de la direction sur le rendement du Fonds déposés auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne nos audits des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations incluses dans les Rapports de la direction sur le rendement du Fonds déposés auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider les Fonds ou de cesser leurs activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière des Fonds.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener les Fonds à cesser leur exploitation;



Page 4

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de nos audits.

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 7 décembre 2022

États de la situation financière

| Aux 30 septembre | 2022 | 2021 |
|---|----------------------|----------------------|
| Actif | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 3 409 901 \$ | 4 006 536 \$ |
| Souscriptions à recevoir | 8 734 | 33 870 |
| Dividendes à recevoir | 10 130 | 5 436 |
| Placements (note 5) | 14 778 126 | 15 899 372 |
| | <u>18 206 891</u> | <u>19 945 214</u> |
| Passif | | |
| Frais de gestion à payer | 25 127 | 25 863 |
| Charges à payer | 9 024 | 9 299 |
| Rachats à payer | – | 29 585 |
| | <u>34 151</u> | <u>64 747</u> |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | <u>18 172 740 \$</u> | <u>19 880 467 \$</u> |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série | | |
| Série A | 12 227 838 | 13 157 564 |
| Série F | 5 944 902 | 6 722 903 |
| | <u>18 172 740 \$</u> | <u>19 880 467 \$</u> |
| Nombre de parts rachetables en circulation (note 6) | | |
| Série A | 1 776 964 | 1 558 571 |
| Série F | 793 934 | 739 699 |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part | | |
| Série A | 6,88 \$ | 8,44 \$ |
| Série F | 7,49 \$ | 9,09 \$ |

Approuvé par le conseil d'administration de Conseils en placements Portland Inc.

« Michael Lee-Chin »

Administrateur

« Robert Almeida »

Administrateur

États du résultat global

| Pour les exercices clos les 30 septembre | 2022 | 2021 |
|--|-----------------------|---------------------|
| Revenu | | |
| Profit (perte) net sur les placements | | |
| Dividendes | 36 432 \$ | 36 171 \$ |
| Intérêts à distribuer | 50 380 | 9 972 |
| Profit (perte) net réalisé sur les placements | (167 583) | 129 456 |
| Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements | (3 342 004) | 2 876 274 |
| | <u>(3 422 775)</u> | <u>3 051 873</u> |
| Autres revenus | | |
| Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets | (1 082) | (11 074) |
| Total des revenus (de la perte) | <u>(3 423 857)</u> | <u>3 040 799</u> |
| Charges | | |
| Frais de gestion (note 8) | 309 659 | 231 194 |
| Coûts des rapports aux porteurs de parts | 186 055 | 77 537 |
| Prime de rendement (note 8) | 45 228 | 400 170 |
| Honoraires d'audit | 23 082 | 18 097 |
| Frais juridiques | 13 477 | 13 905 |
| Droits de garde | 13 267 | 10 878 |
| Coûts de transactions | 5 519 | 6 992 |
| Retenues (remboursements) d'impôt | 3 055 | 4 726 |
| Frais du comité d'examen indépendant | 2 539 | 3 367 |
| Frais bancaires | 21 | 248 |
| Total des charges d'exploitation | <u>601 902</u> | <u>767 114</u> |
| Moins : charges absorbées par le gestionnaire | (126 771) | (42 152) |
| Charges d'exploitation nettes | <u>475 131</u> | <u>724 962</u> |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | <u>(3 898 988) \$</u> | <u>2 315 837 \$</u> |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série | | |
| Série A | (2 628 418) \$ | 1 588 857 \$ |
| Série F | (1 270 570) \$ | 726 980 \$ |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part | | |
| Série A | (1,58) \$ | 1,29 \$ |
| Série F | (1,63) \$ | 1,33 \$ |

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

| Pour les exercices clos les 30 septembre | 2022 | 2021 |
|---|----------------------|----------------------|
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période | | |
| Série A | 13 157 564 \$ | 5 965 937 \$ |
| Série F | 6 722 903 | 1 765 699 |
| | <u>19 880 467</u> | <u>7 731 636</u> |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | | |
| Série A | (2 628 418) | 1 588 857 |
| Série F | (1 270 570) | 726 980 |
| | <u>(3 898 988)</u> | <u>2 315 837</u> |
| Transactions sur parts rachetables | | |
| Produit de l'émission de parts rachetables | | |
| Série A | 2 591 193 | 6 245 915 |
| Série F | 1 499 435 | 4 562 536 |
| | <u>4 090 628</u> | <u>10 808 451</u> |
| Rachats de parts rachetables | | |
| Série A | (892 502) | (643 145) |
| Série F | (1 006 865) | (332 312) |
| | <u>(1 899 367)</u> | <u>(975 457)</u> |
| Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables | <u>2 191 261</u> | <u>9 832 994</u> |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice | | |
| Série A | 12 227 838 | 13 157 564 |
| Série F | 5 944 902 | 6 722 903 |
| | <u>18 172 740 \$</u> | <u>19 880 467 \$</u> |

Tableaux des flux de trésorerie

| Pour les exercices clos les 30 septembre | 2022 | 2021 |
|--|---------------------|---------------------|
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | | |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | (3 898 988) \$ | 2 315 837 \$ |
| Ajustements au titre des éléments suivants : | | |
| Perte (profit) nette réalisée sur les placements | 167 583 | (129 456) |
| Variation de la moins-value (plus-value) latente des placements | 3 342 004 | (2 876 274) |
| Perte (profit) de change latente sur la trésorerie | (467) | 164 |
| (Augmentation) diminution des dividendes à recevoir | (4 694) | (1 557) |
| Augmentation (diminution) des frais de gestion et des charges à payer | (1 011) | 15 941 |
| Achat de placements | (3 308 379) | (7 773 989) |
| Produit de la vente de placements | 920 038 | 411 229 |
| Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation | (2 783 914) | (8 038 105) |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | | |
| Produit de l'émission de parts rachetables (note 3) | 3 998 209 | 10 720 349 |
| Sommes versées au rachat de parts rachetables (note 3) | (1 811 397) | (856 128) |
| Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement | 2 186 812 | 9 864 221 |
| Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | (597 102) | 1 826 116 |
| Profit (perte) de change latent sur la trésorerie | 467 | (164) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice | 4 006 536 | 2 180 584 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice | 3 409 901 | 4 006 536 |
| La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des éléments suivants : | | |
| Encaisse | 3 409 901 \$ | 1 007 424 \$ |
| Placements à court terme | – | 2 999 112 |
| | 3 409 901 \$ | 4 006 536 \$ |
| Activités d'exploitation | | |
| Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt | 50 380 \$ | 9 972 \$ |
| Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt | 28 683 \$ | 29 888 \$ |

Inventaire du portefeuille

Au 30 septembre 2022

| Nombre d'actions | Titres | Coût moyen | Juste valeur | % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables |
|----------------------------------|--|---------------|----------------------|--|
| ACTIONS | | | | |
| Australie | | | | |
| 984 088 | Telix Pharmaceuticals Limited | 2 910 276 \$ | 4 112 847 \$ | 22,6 % |
| Îles Vierges britanniques | | | | |
| 15 000 | Nomad Foods Ltd. | 442 328 | 294 228 | 1,6 % |
| Canada | | | | |
| 5 077 | Brookfield Asset Management Inc., cat. A | 240 663 | 286 766 | |
| 24 800 | FNB Horizons Compte maximiseur d'espèces | 2 500 133 | 2 555 640 | |
| 40 000 | FNB d'épargne à intérêt élevé Purpose | 2 000 435 | 2 001 200 | |
| | | 4 741 231 | 4 843 606 | 26,7 % |
| Guernesey | | | | |
| 4 185 | Pershing Square Holdings Ltd. | 115 639 | 173 429 | 1,0 % |
| Inde | | | | |
| 490 | Reliance Industries Ltd. | 22 699 | 39 596 | 0,2 % |
| Japon | | | | |
| 22 500 | SoftBank Group Corp. – CAAÉ | 852 097 | 524 015 | 2,9 % |
| Corée du Sud | | | | |
| 105 | Samsung Electronics Co., Ltd. | 181 034 | 133 729 | 0,7 % |
| États-Unis | | | | |
| 77 770 | Altice USA, Inc. | 1 648 107 | 626 303 | |
| 2 530 | Ares Management Corporation | 115 955 | 216 504 | |
| 6 534 | Berkshire Hathaway Inc., cat. B | 1 925 107 | 2 410 053 | |
| 3 590 | D.R. Horton, Inc. | 374 503 | 333 992 | |
| 1 152 | Danaher Corporation | 249 011 | 411 021 | |
| 2 500 | Meta Platforms, Inc. | 952 677 | 468 554 | |
| 680 | Stryker Corporation | 175 680 | 190 249 | |
| | | 5 441 040 | 4 656 676 | 25,6 % |
| | Total du portefeuille de placements | 14 706 344 | 14 778 126 | 81,3 % |
| | Coûts de transactions | (18 637) | – | – |
| | | 14 687 707 \$ | 14 778 126 | 81,3 % |
| | Autres actifs, moins les passifs | | 3 394 614 | 18,7 % |
| | ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES | | 18 172 740 \$ | 100,0 % |

a) COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le Fonds peut emprunter sur marge pour effectuer des placements. Dans ce cas, il doit céder des titres en garantie de l'emprunt. La valeur de ces titres ne réduit pas le montant de l'emprunt, mais elle est présentée séparément aux états de la situation financière à titre de placements cédés en garantie. Le courtier détenant les titres servant de garantie peut les vendre ou les céder en garantie à nouveau pour rembourser l'emprunt. Toutefois, le Fonds n'a pas le droit de compenser le montant. Au 30 septembre 2022 et au 30 septembre 2021, le Fonds n'avait effectué aucun emprunt.

b) GESTION DES RISQUES

Veillez vous reporter à la note 5 pour obtenir une description des risques financiers présentés de façon détaillée ci-après.

Risque de prix

Le gestionnaire atténue le risque de prix par une diversification des titres et des autres instruments financiers tout en respectant les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Au 30 septembre 2022, si le prix des placements détenus par le Fonds avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué de 1 477 813 \$ (30 septembre 2021 : 1 589 937 \$). Les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Risque de concentration

Les tableaux qui suivent présentent l'exposition du Fonds en pourcentage de son actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par région et par secteur aux 30 septembre 2022 et 2021 :

| Par région | 30 septembre 2022 | 30 septembre 2021 |
|--|-------------------|-------------------|
| Canada | 26,7 % | 24,4 % |
| États-Unis | 25,6 % | 24,2 % |
| Australie | 22,6 % | 24,5 % |
| Trésorerie et autres actifs (passifs) nets | 18,7 % | 20,0 % |
| Japon | 2,9 % | 3,8 % |
| Îles Vierges britanniques | 1,6 % | 0,9 % |
| Guernesey | 1,0 % | 1,0 % |
| Corée du Sud | 0,7 % | 1,0 % |
| Inde | 0,2 % | 0,2 % |
| Total | 100,0 % | 100,0 % |

| Par secteur | 30 septembre 2022 | 30 septembre 2021 |
|--|-------------------|-------------------|
| Soins de santé | 26,0 % | 27,8 % |
| Fonds négociés en bourse | 25,1 % | 22,7 % |
| Trésorerie et autres actifs (passifs) nets | 18,7 % | 20,0 % |
| Finance | 17,0 % | 15,4 % |
| Services de communication | 8,9 % | 10,1 % |
| Consommation discrétionnaire | 1,8 % | 0,2 % |
| Biens de consommation de base | 1,6 % | 0,9 % |
| Technologies de l'information | 0,7 % | 2,7 % |
| Industrie | 0,2 % | 0,2 % |
| Total | 100,0 % | 100,0 % |

Risque de change

Les tableaux suivants présentent les monnaies étrangères auxquelles le Fonds était exposé de façon importante aux 30 septembre 2022 et 2021, en dollars canadiens. Ils indiquent également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, toutes les autres variables restant constantes.

| 30 septembre 2022 | Exposition | | | Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | | |
|--|----------------|--------------------|-------------------|---|--------------------|------------------|
| | Monétaire (\$) | Non monétaire (\$) | Total (\$) | Monétaire (\$) | Non monétaire (\$) | Total (\$) |
| Dollar australien | (1) | 4 112 848 | 4 112 847 | – | 411 285 | 411 285 |
| Livre sterling | 1 | – | 1 | – | – | – |
| Dollar américain | 9 811 | 6 108 438 | 6 118 249 | 981 | 610 844 | 611 825 |
| Total | 9 811 | 10 221 286 | 10 231 097 | 981 | 1 022 129 | 1 023 110 |
| % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | – | 56,3 % | 56,3 % | – | 5,6 % | 5,6 % |

| 30 septembre 2021 | Exposition | | | Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | | |
|--|----------------|--------------------|-------------------|---|--------------------|------------------|
| | Monétaire (\$) | Non monétaire (\$) | Total (\$) | Monétaire (\$) | Non monétaire (\$) | Total (\$) |
| Dollar australien | – | 4 874 983 | 4 874 983 | – | 487 498 | 487 498 |
| Livre sterling | 1 | – | 1 | – | – | – |
| Euro | 5 | – | 5 | 1 | – | 1 |
| Franc suisse | 1 | – | 1 | – | – | – |
| Dollar américain | 7 883 | 6 513 389 | 6 521 272 | 788 | 651 339 | 652 127 |
| Total | 7 890 | 11 388 372 | 11 396 262 | 789 | 1 138 837 | 1 139 626 |
| % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | – | 57,3 % | 57,3 % | – | 5,7 % | 5,7 % |

Risque de taux d'intérêt

Aux 30 septembre 2022 et 2021, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de taux d'intérêt. Le Fonds est indirectement exposé au risque de taux d'intérêt de par ses placements dans des FNB.

Risque de crédit

Aux 30 septembre 2022 et 2021, le Fonds était exposé au risque de crédit, car il détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, comme les acceptations bancaires. La trésorerie et les acceptations bancaires du Fonds sont tenues dans des institutions financières ayant des notations de A de Standard & Poor's. Par conséquent, le risque de crédit est minime.

Risque de liquidité

Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison de ses engagements liés à des passifs financiers.

Le risque de liquidité lié aux parts rachetables émises est géré au moyen d'un portefeuille composé d'actions très liquides. Les parts rachetables sont rachetées à vue au gré du porteur. Toutes les autres obligations étaient payables dans les trois mois suivant la date de clôture.

Risque d'effet de levier

Aux 30 septembre 2022 et 2021, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque d'effet de levier étant donné qu'il n'avait fait aucun emprunt.

c) ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Les tableaux qui suivent illustrent le classement des instruments financiers du Fonds évalués selon la hiérarchie des justes valeurs aux 30 septembre 2022 et 2021 :

| 30 septembre 2022 | Actif (passif) | | | Total (\$) |
|------------------------------|-------------------|---------------|---------------|-------------------|
| | Niveau 1 (\$) | Niveau 2 (\$) | Niveau 3 (\$) | |
| Actions – Positions acheteur | 14 778 126 | – | – | 14 778 126 |
| Total | 14 778 126 | – | – | 14 778 126 |

| 30 septembre 2021 | Actif (passif) | | | Total (\$) |
|------------------------------|-------------------|------------------|------------------|-------------------|
| | Niveau 1 (\$) | Niveau 2 (\$) | Niveau 3 (\$) | |
| Actions – Positions acheteur | 15 899 372 | – | – | 15 899 372 |
| Total | 15 899 372 | – | – | 15 899 372 |

d) ENTITÉS STRUCTURÉES

Les placements du Fonds dans des FNB sont exposés au risque de prix lié aux incertitudes entourant leur valeur future. Le gestionnaire prend des décisions à la suite d'un contrôle diligent de la stratégie et de la qualité générale du gestionnaire du FNB.

Les tableaux ci-dessous présentent un résumé des placements du Fonds dans des FNB aux 30 septembre 2022 et 2021 :

| 30 septembre 2022 | Placement à la juste valeur (\$) | Valeur liquidative (en millions de dollars) | % de la valeur liquidative |
|--|--|--|----------------------------|
| FNB Horizons Compte maximiseur d'espèces | 2 555 640 | 2 098 | 0,1 % |
| FNB d'épargne à intérêt élevé Purpose | 2 001 200 | 2 719 | 0,1 % |
| Pershing Square Holdings Ltd. | 173 429 | 7 972 | 0,0 % |

| 30 septembre 2021 | Placement à la juste valeur (\$) | Valeur liquidative (en millions de dollars) | % de la valeur liquidative |
|--|--|--|----------------------------|
| FNB Horizons Compte maximiseur d'espèces | 2 511 000 | 1 253 | 0,2 % |
| FNB d'épargne à intérêt élevé Purpose | 2 000 000 | 1 798 | 0,1 % |
| Pershing Square Holdings Ltd. | 191 356 | 9 719 | 0,0 % |

États de la situation financière

| Aux 30 septembre | 2022 | 2021 |
|---|---------------------|---------------------|
| Actif | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 19 811 \$ | 15 482 \$ |
| Compte sur marge (note 11) | 5 611 | – |
| Souscriptions à recevoir | 250 | – |
| Montants à recevoir pour des placements vendus | – | 4 114 |
| Dividendes à recevoir | 2 170 | 4 677 |
| Placements (note 5) | 1 371 706 | 1 822 245 |
| Placements – cédés en garantie (notes 5 et 11) | 471 889 | 471 113 |
| | <u>1 871 437</u> | <u>2 317 631</u> |
| Passif | | |
| Emprunts (note 11) | 336 000 | 334 265 |
| Frais de gestion à payer | 2 060 | 3 174 |
| Charges à payer | 1 784 | 1 149 |
| Rachats à payer | 315 | 63 |
| Montants à payer pour des placements achetés | – | 4 110 |
| | <u>340 159</u> | <u>342 761</u> |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | <u>1 531 278 \$</u> | <u>1 974 870 \$</u> |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série | | |
| Série A | 1 023 056 | 1 900 821 |
| Série F | 508 222 | 74 049 |
| | <u>1 531 278 \$</u> | <u>1 974 870 \$</u> |
| Nombre de parts rachetables en circulation (note 6) | | |
| Série A | 135 881 | 219 329 |
| Série F | 60 599 | 7 762 |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part | | |
| Série A | 7,53 \$ | 8,67 \$ |
| Série F | 8,39 \$ | 9,54 \$ |

Approuvé par le conseil d'administration de Conseils en placements Portland Inc.

« Michael Lee-Chin »

Administrateur

« Robert Almeida »

Administrateur

États du résultat global

| Pour les exercices clos les 30 septembre | 2022 | 2021 |
|--|---------------------|-------------------|
| Revenu | | |
| Profit (perte) net sur les placements | | |
| Dividendes | 46 860 \$ | 51 151 \$ |
| Profit (perte) net réalisé sur les placements et les options | (11 849) | 118 874 |
| Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés | (186 253) | 186 837 |
| | <u>(151 242)</u> | <u>356 862</u> |
| Autres revenus | | |
| Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets | (14 665) | (16 415) |
| Total des revenus (de la perte) | <u>(165 907)</u> | <u>340 447</u> |
| Charges | | |
| Coûts des rapports aux porteurs de parts | 148 915 | 146 363 |
| Frais de gestion (note 8) | 32 268 | 39 878 |
| Honoraires d'audit | 22 461 | 17 662 |
| Frais juridiques | 13 114 | 13 571 |
| Charges d'intérêts et frais bancaires (note 11) | 7 238 | 3 470 |
| Prime de rendement (note 8) | 6 776 | 39 918 |
| Retenues d'impôts | 6 004 | 6 608 |
| Droits de garde | 2 996 | 4 604 |
| Frais du comité d'examen indépendant | 2 471 | 3 287 |
| Coûts de transactions | 222 | 1 631 |
| Total des charges d'exploitation | <u>242 465</u> | <u>276 992</u> |
| Moins : charges absorbées par le gestionnaire | (179 787) | (173 716) |
| Charges d'exploitation nettes | <u>62 678</u> | <u>103 276</u> |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | <u>(228 585) \$</u> | <u>237 171 \$</u> |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série | | |
| Série A | (129 914) \$ | 227 100 \$ |
| Série F | (98 671) \$ | 10 071 \$ |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part | | |
| Série A | (0,73) \$ | 0,91 \$ |
| Série F | (2,98) \$ | 1,00 \$ |

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

| Pour les exercices clos les 30 septembre | 2022 | 2021 |
|---|---------------------|---------------------|
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période | | |
| Série A | 1 900 821 \$ | 2 335 368 \$ |
| Série F | 74 049 | 121 250 |
| | <u>1 974 870</u> | <u>2 456 618</u> |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | | |
| Série A | (129 914) | 227 100 |
| Série F | (98 671) | 10 071 |
| | <u>(228 585)</u> | <u>237 171</u> |
| Transactions sur parts rachetables | | |
| Produit de l'émission de parts rachetables | | |
| Série A | - | - |
| Série F | 539 571 | - |
| | <u>539 571</u> | <u>-</u> |
| Rachats de parts rachetables | | |
| Série A | (747 851) | (661 647) |
| Série F | (6 727) | (57 272) |
| | <u>(754 578)</u> | <u>(718 919)</u> |
| Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables | <u>(215 007)</u> | <u>(718 919)</u> |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice | | |
| Série A | 1 023 056 | 1 900 821 |
| Série F | 508 222 | 74 049 |
| | <u>1 531 278 \$</u> | <u>1 974 870 \$</u> |

Tableaux des flux de trésorerie

| Pour les exercices clos les 30 septembre | 2022 | 2021 |
|--|------------------|------------------|
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | | |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | (228 585) \$ | 237 171 \$ |
| Ajustements au titre des éléments suivants : | | |
| Perte (profit) nette réalisée sur les placements et les options | 11 849 | (118 874) |
| Variation de la moins-value (plus-value) latente des placements et des dérivés | 186 253 | (186 837) |
| Perte (profit) de change latente sur la trésorerie | 58 | 24 |
| (Augmentation) diminution des dividendes à recevoir | 2 507 | (159) |
| Augmentation (diminution) des frais de gestion et des charges à payer | (479) | (2 095) |
| Achat de placements | (34 215) | (1 263 650) |
| Produit de la vente de placements | 285 880 | 827 221 |
| Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation | 223 268 | (507 199) |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | | |
| Augmentation (diminution) des emprunts | 1 735 | 334 265 |
| Variation du compte sur marge | (5 611) | - |
| Produit de l'émission de parts rachetables (note 3) | 535 822 | - |
| Sommes versées au rachat de parts rachetables (note 3) | (750 827) | (718 856) |
| Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement | (218 881) | (384 591) |
| Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | 4 387 | (891 790) |
| Profit (perte) de change latent sur la trésorerie | (58) | (24) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice | 15 482 | 907 296 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice | 19 811 | 15 482 |
| La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent : | | |
| Encaisse | 19 811 \$ | 15 482 \$ |
| Activités d'exploitation | | |
| Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt | 43 363 \$ | 44 384 \$ |
| Activités de financement : | | |
| Intérêts payés | (6 404) \$ | (2 855) \$ |

Inventaire du portefeuille

Au 30 septembre 2022

| Nombre d'actions Titres | | Coût moyen | Juste valeur | % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables |
|-------------------------|--|--------------|---------------------|--|
| ACTIONS | | | | |
| Canada | | | | |
| 350 | Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada | 40 299 \$ | 52 213 \$ | |
| 415 | Fortis Inc. | 22 355 | 21 779 | |
| 160 | Metro Inc. | 9 510 | 11 067 | |
| 400 | Banque Royale du Canada | 34 300 | 49 748 | |
| | | 106 464 | 134 807 | 8,8 % |
| Danemark | | | | |
| 350 | Coloplast A/S | 66 198 | 49 440 | 3,2 % |
| France | | | | |
| 250 | Sanofi | 33 902 | 26 534 | 1,7 % |
| Allemagne | | | | |
| 1 450 | Fresenius Medical Care AG & Co. KGaA | 59 194 | 43 088 | 2,8 % |
| Espagne | | | | |
| 1 200 | Red Electrica Corporacion S.A. | 27 480 | 25 522 | 1,7 % |
| Suisse | | | | |
| 200 | Nestlé S.A. | 29 910 | 29 982 | |
| 280 | Novartis AG | 35 230 | 29 607 | |
| 70 | Roche Holding AG | 31 668 | 31 697 | |
| | | 96 808 | 91 286 | 6,0 % |
| Royaume-Uni | | | | |
| 1 050 | Bunzl PLC | 29 736 | 44 697 | |
| 1 750 | Compass Group PLC | 38 912 | 48 719 | |
| 1 050 | Diageo PLC | 47 486 | 61 499 | |
| 600 | Halma PLC | 24 072 | 18 924 | |
| 6 100 | Legal & General Group PLC | 28 411 | 20 369 | |
| 1 500 | SSE PLC | 35 870 | 35 339 | |
| 28 500 | Vodafone Group PLC | 62 691 | 44 449 | |
| | | 267 178 | 273 996 | 17,9 % |
| États-Unis | | | | |
| 320 | Alphabet Inc., cat. A | 26 350 | 42 280 | |
| 340 | Alphabet Inc., cat. C | 30 457 | 45 158 | |
| 660 | Amazon.com, Inc. | 117 422 | 103 021 | |
| 150 | American Tower Corporation | 49 899 | 44 486 | |
| 310 | Berkshire Hathaway Inc., cat. B | 81 238 | 114 343 | |
| 220 | Cincinnati Financial Corporation | 19 337 | 27 220 | |
| 300 | Colgate-Palmolive Company | 30 743 | 29 112 | |
| 700 | Consolidated Edison, Inc. | 76 403 | 82 925 | |
| 100 | Costco Wholesale Corporation | 43 518 | 65 237 | |
| 800 | Hormel Foods Corporation | 52 994 | 50 215 | |
| 240 | Johnson & Johnson | 48 647 | 54 158 | |
| 400 | JPMorgan Chase & Co. | 15 741 | 57 740 | |
| 150 | Kimberly-Clark Corporation | 29 699 | 23 319 | |
| 180 | McDonald's Corporation | 47 075 | 57 372 | |
| 360 | Microsoft Corporation | 85 907 | 115 818 | |
| 140 | Target Corporation | 25 018 | 28 697 | |
| 110 | The Clorox Company | 30 528 | 19 509 | |
| 675 | The Coca-Cola Company | 44 801 | 52 234 | |
| 360 | The Procter & Gamble Company | 60 022 | 62 782 | |
| 210 | The Walt Disney Company | 30 563 | 27 364 | |
| 150 | Visa Inc., cat. A | 39 398 | 36 809 | |
| 330 | Walmart Inc. | 58 007 | 59 123 | |
| | | 1 043 767 | 1 198 922 | 78,3 % |
| | Total du portefeuille de placements | 1 700 991 | 1 843 595 | 120,4 % |
| | Coûts de transactions | (990) | — | — |
| | | 1 700 001 \$ | 1 843 595 | 120,4 % |
| | Autres actifs, moins les passifs | | (312 317) | (20,4) % |
| | ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES | | 1 531 278 \$ | 100,0 % |

a) COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le Fonds peut emprunter sur marge pour effectuer des placements. Dans ce cas, il doit céder des titres en garantie de l'emprunt. La valeur de ces titres ne réduit pas le montant de l'emprunt, mais elle est présentée séparément aux états de la situation financière à titre de placements cédés en garantie. Le courtier détenant les titres servant de garantie peut les vendre ou les céder en garantie à nouveau pour rembourser l'emprunt. Toutefois, le Fonds n'a pas le droit de compenser le montant. Au 30 septembre 2022, le montant emprunté s'élevait à 336 000 \$ (30 septembre 2021 : 334 265 \$). Le Fonds a effectué un emprunt maximal de 465 470 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022 (30 septembre 2021 : 632 635 \$).

b) GESTION DES RISQUES

Veillez vous reporter à la note 5 pour obtenir une description des risques financiers présentés de façon détaillée ci-après.

Risque de prix

Le gestionnaire atténue le risque de prix par une diversification des titres et des autres instruments financiers tout en respectant les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Au 30 septembre 2022, si le prix des placements détenus par le Fonds avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué de 184 360 \$ (30 septembre 2021 : 229 336 \$). Les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Risque de concentration

Les tableaux qui suivent présentent l'exposition du Fonds en pourcentage de son actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par région et par secteur aux 30 septembre 2022 et 2021 :

| Par répartition géographique | 30 septembre 2022 | 30 septembre 2021 |
|--|-------------------|-------------------|
| États-Unis | 78,3 % | 65,8 % |
| Royaume-Uni | 17,9 % | 15,9 % |
| Canada | 8,8 % | 7,4 % |
| Suisse | 6,0 % | 4,7 % |
| Danemark | 3,2 % | 3,5 % |
| Allemagne | 2,8 % | 2,9 % |
| France | 1,7 % | 1,5 % |
| Espagne | 1,7 % | 1,7 % |
| Japon | – | 9,8 % |
| Belgique | – | 1,3 % |
| Îles Caïmans | – | 1,5 % |
| Trésorerie et autres actifs (passifs) nets | (20,4) % | (16,0) % |
| Total | 100,0 % | 100,0 % |

| Par secteur | 30 septembre 2022 | 30 septembre 2021 |
|--|-------------------|-------------------|
| Biens de consommation de base | 30,4 % | 26,3 % |
| Finance | 17,6 % | 16,6 % |
| Consommation discrétionnaire | 15,5 % | 14,4 % |
| Soins de santé | 15,3 % | 10,0 % |
| Technologies de l'information | 11,2 % | 11,8 % |
| Services aux collectivités | 10,8 % | 8,6 % |
| Services de communication | 10,4 % | 12,9 % |
| Industrie | 6,3 % | 12,8 % |
| Immobilier | 2,9 % | 2,6 % |
| Trésorerie et autres actifs (passifs) nets | (20,4) % | (16,0) % |
| Total | 100,0 % | 100,0 % |

Risque de change

Les tableaux suivants présentent les monnaies étrangères auxquelles le Fonds était exposé de façon importante aux 30 septembre 2022 et 2021, en dollars canadiens. Ils indiquent également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, toutes les autres variables restant constantes.

| 30 septembre 2022 | Exposition | | | Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | | |
|---|------------------|--------------------|------------------|---|--------------------|----------------|
| | Monétaire (\$) | Non monétaire (\$) | Total (\$) | Monétaire (\$) | Non monétaire (\$) | Total (\$) |
| Livre sterling | 6 882 | 273 996 | 280 878 | 688 | 27 400 | 28 088 |
| Couronne danoise | – | 49 440 | 49 440 | – | 4 944 | 4 944 |
| Euro | 3 298 | 95 144 | 98 442 | 330 | 9 514 | 9 844 |
| Couronne norvégienne | 680 | – | 680 | 68 | – | 68 |
| Franc suisse | 1 | 91 286 | 91 287 | – | 9 129 | 9 129 |
| Dollar américain | (144 150) | 1 198 922 | 1 054 772 | (14 415) | 119 892 | 105 477 |
| Total | (133 289) | 1 708 788 | 1 575 499 | (13 329) | 170 879 | 157 550 |
| % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | (8,7) % | 111,6 % | 102,9 % | (0,9) % | 11,2 % | 10,3 % |

| 30 septembre 2021 | Exposition | | | Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | | |
|---|------------------|--------------------|------------------|---|--------------------|----------------|
| | Monétaire (\$) | Non monétaire (\$) | Total (\$) | Monétaire (\$) | Non monétaire (\$) | Total (\$) |
| Livre sterling | 948 | 314 316 | 315 264 | 95 | 31 431 | 31 526 |
| Couronne danoise | – | 69 500 | 69 500 | – | 6 950 | 6 950 |
| Euro | 1 | 146 882 | 146 883 | – | 14 688 | 14 688 |
| Dollar de Hong Kong | 469 | 30 429 | 30 898 | 47 | 3 043 | 3 090 |
| Yen japonais | 2 251 | 194 357 | 196 608 | 225 | 19 436 | 19 661 |
| Couronne norvégienne | 777 | – | 777 | 78 | – | 78 |
| Franc suisse | – | 92 403 | 92 403 | – | 9 240 | 9 240 |
| Dollar américain | (144 681) | 1 299 397 | 1 154 716 | (14 468) | 129 940 | 115 472 |
| Total | (140 235) | 2 147 284 | 2 007 049 | (14 023) | 214 728 | 200 705 |
| % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | (7,1) % | 108,7 % | 101,6 % | (0,7) % | 10,9 % | 10,2 % |

Risque de taux d'intérêt

Au 30 septembre 2022, le Fonds avait une exposition directe importante au risque de taux d'intérêt en raison de son recours à l'emprunt. Le montant emprunté s'élevait à 336 000 \$ au 30 septembre 2022 et était remboursable à vue (30 septembre 2021 : 334 265 \$). Si les taux d'intérêt avaient doublé au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, la charge d'intérêts aurait été plus élevée et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période aurait été inférieur de 7 229 \$ (30 septembre 2021 : 3 076 \$).

Risque de crédit

Aux 30 septembre 2022 et 2021, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de crédit.

Risque de liquidité

Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison de ses engagements liés à des passifs financiers.

Le risque de liquidité lié aux parts rachetables émises est géré au moyen d'un portefeuille composé d'actions très liquides. Les parts rachetables sont rachetées à vue au gré du porteur. Toutes les autres obligations étaient payables dans les trois mois suivant la date de clôture.

Le risque de liquidité découle principalement des emprunts du Fonds. Les emprunts sont remboursables à vue et partiellement couverts par des garanties auprès des courtiers qui les ont consentis.

Risque d'effet de levier

Au 30 septembre 2022, le montant emprunté s'élevait à 336 000 \$ (30 septembre 2021 : 334 265 \$). Le prêteur établit le montant net entre le montant emprunté et les soldes en trésorerie détenus par le Fonds et tient compte de l'incidence de tout montant qui n'a pas encore été payé ou reçu par le Fonds pour des titres achetés ou vendus. Selon cette méthode de calcul, le pourcentage d'emprunt au 30 septembre 2022 s'établissait à 21,6 % (30 septembre 2021 : 16,9 %). La charge d'intérêts pour l'exercice clos le 30 septembre 2022 s'est élevée à 7 229 \$ (30 septembre 2021 : 3 076 \$).

c) ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Les tableaux qui suivent illustrent le classement des instruments financiers du Fonds évalués selon la hiérarchie des justes valeurs aux 30 septembre 2022 et au 30 septembre 2021 :

| 30 septembre 2022 | Actif (passif) | | | Total (\$) |
|------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| | Niveau 1 (\$) | Niveau 2 (\$) | Niveau 3 (\$) | |
| Actions – Positions acheteur | 1 843 595 | – | – | 1 843 595 |
| Total | 1 843 595 | – | – | 1 843 595 |

| 30 septembre 2021 | Actif (passif) | | | Total (\$) |
|------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| | Niveau 1 (\$) | Niveau 2 (\$) | Niveau 3 (\$) | |
| Actions – Positions acheteur | 2 293 358 | – | – | 2 293 258 |
| Total | 2 293 358 | – | – | 2 293 258 |

d) ENTITÉS STRUCTURÉES

Aux 30 septembre 2022 et 2021, le Fonds ne détenait aucun placement dans des entités structurées.

États de la situation financière

| Aux 30 septembre | 2022 | 2021 |
|---|---------------------|-------------------|
| Actif | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 755 059 \$ | 426 454 \$ |
| Souscriptions à recevoir | – | 26 446 |
| Montant à recevoir pour les placements vendus | 70 811 | – |
| Placements (note 5) | 840 675 | 118 431 |
| | <u>1 666 545</u> | <u>571 331</u> |
| Passif | | |
| Frais de gestion à payer | 2 238 | 531 |
| Charges à payer | 705 | 186 |
| Montants à payer pour des placements achetés | 141 936 | – |
| | <u>144 879</u> | <u>717</u> |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | <u>1 521 666 \$</u> | <u>570 614 \$</u> |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série | | |
| Série A | 1 284 764 | 419 889 |
| Série F | 236 902 | 150 725 |
| | <u>1 521 666 \$</u> | <u>570 614 \$</u> |
| Nombre de parts rachetables en circulation (note 6) | | |
| Série A | 129 982 | 41 830 |
| Série F | 23 602 | 14 942 |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part | | |
| Série A | 9,88 \$ | 10,04 \$ |
| Série F | 10,04 \$ | 10,09 \$ |

Approuvé par le conseil d'administration de Conseils en placements Portland Inc.

« Michael Lee-Chin »

Administrateur

« Robert Almeida »

Administrateur

États du résultat global

| Pour les exercices clos les 30 septembre | 2022 | 2021 |
|--|------------------|-------------------|
| Revenu | | |
| Profit (perte) net sur les placements | | |
| Dividendes | 597 \$ | – \$ |
| Intérêts à distribuer | 1 581 | – |
| Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements | 34 521 | (3 840) |
| | <u>36 699</u> | <u>(3 840)</u> |
| Autres revenus | | |
| Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets | (433) | (138) |
| Total des revenus (de la perte) | <u>36 266</u> | <u>(3 978)</u> |
| Charges | | |
| Coûts des rapports aux porteurs de parts | 110 054 | 38 805 |
| Honoraires d'audit | 24 490 | 14 508 |
| Frais de gestion (note 8) | 17 270 | 1 148 |
| Frais juridiques | 13 855 | 1 923 |
| Droits de garde | 3 018 | 406 |
| Frais du comité d'examen indépendant | 2 551 | 1 394 |
| Coûts de transactions | 531 | 83 |
| Prime de rendement (note 8) | 267 | 756 |
| Retenues d'impôts | 89 | – |
| Frais bancaires | 2 | – |
| Total des charges d'exploitation | <u>172 127</u> | <u>59 023</u> |
| Moins : charges absorbées par le gestionnaire | (148 378) | (56 518) |
| Charges d'exploitation nettes | <u>23 749</u> | <u>2 505</u> |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | <u>12 517 \$</u> | <u>(6 483) \$</u> |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série | | |
| Série A | 11 988 \$ | (7 742) \$ |
| Série F | 529 \$ | 1 259 \$ |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part | | |
| Série A | 0,15 \$ | (1,06) \$ |
| Série F | 0,03 \$ | 0,10 \$ |

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

| Pour les exercices clos les 30 septembre | 2022 | 2021 |
|---|---------------------|-------------------|
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période | | |
| Série A | 419 889 \$ | – \$ |
| Série F | 150 725 | – |
| | <u>570 614</u> | <u>–</u> |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | | |
| Série A | 11 988 | (7 742) |
| Série F | 529 | 1 259 |
| | <u>12 517</u> | <u>(6 483)</u> |
| Transactions sur parts rachetables | | |
| Produit de l'émission de parts rachetables | | |
| Série A | 852 887 | 427 631 |
| Série F | 85 648 | 149 466 |
| | <u>938 535</u> | <u>577 097</u> |
| Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables | | |
| | <u>938 535</u> | <u>577 097</u> |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice | | |
| Série A | 1 284 764 | 419 889 |
| Série F | 236 902 | 150 725 |
| | <u>1 521 666 \$</u> | <u>570 614 \$</u> |

États des flux de trésorerie

| Pour les exercices clos les 30 septembre | 2022 | 2021 |
|--|------------------|------------------|
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | | |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 12 517 \$ | (6 483) \$ |
| Ajustements au titre des éléments suivants : | | |
| Variation de la moins-value (plus-value) latente des placements | (34 521) | 3 840 |
| Perte (profit) de change latente sur la trésorerie | (171) | – |
| Augmentation (diminution) des frais de gestion et des charges à payer | 2 226 | 717 |
| Achat de placements | (545 787) | (122 271) |
| Produit de la vente de placements | (70 811) | – |
| Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation | (636 547) | (124 197) |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | | |
| Produit de l'émission de parts rachetables (note 3) | 964 981 | 550 651 |
| Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement | 964 981 | 550 651 |
| Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | 328 434 | 426 454 |
| Gain (perte) de change latent sur la trésorerie | 171 | – |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice | 426 454 | – |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice | 755 059 | 426 454 |
| La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent : | | |
| Encaisse | 755 059 \$ | 426 454 \$ |

Inventaire du portefeuille

Au 30 septembre 2022

| Nombre d'actions Titres | | Coût moyen | Juste valeur | % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables |
|-------------------------|--|-------------------|---------------------|--|
| ACTIONS | | | | |
| Australie | | | | |
| 60 000 | Clarity Pharmaceuticals Limited | 37 629 \$ | 33 930 \$ | |
| 57 176 | Telix Pharmaceuticals Limited | 279 465 | 238 958 | |
| | | <u>317 094</u> | <u>272 888</u> | 17,9 % |
| États-Unis | | | | |
| 250 | Amgen Inc. | 75 296 | 77 840 | |
| 3 500 | Bridgebio Pharma, Inc. | 46 490 | 48 057 | |
| 1 700 | Fate Therapeutics, Inc. | 59 928 | 52 625 | |
| 900 | Guardant Health, Inc. | 56 320 | 66 922 | |
| 1 300 | IGM Biosciences, Inc. | 29 311 | 40 835 | |
| 600 | Lantheus Holdings Inc. | 32 613 | 58 290 | |
| 4 850 | POINT Biopharma Global Inc. | 33 743 | 51 788 | |
| 2 000 | RadNet, Inc. | 55 430 | 56 221 | |
| 2 500 | Relay Therapeutics, Inc. | 66 380 | 77 252 | |
| 1 100 | Schrodinger, Inc. | 38 002 | 37 957 | |
| | | <u>493 513</u> | <u>567 787</u> | 37,3 % |
| | Total du portefeuille de placements | 810 607 | 840 675 | 55,2 % |
| | Coûts de transactions | (625) | – | – |
| | | <u>809 982 \$</u> | <u>840 675</u> | 55,2 % |
| | Autres actifs, moins les passifs | | 680 991 | 44,8 % |
| | ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES | | <u>1 521 666 \$</u> | 100,0 % |

a) COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le Fonds peut emprunter sur marge pour effectuer des placements. Dans ce cas, il doit céder des titres en garantie de l'emprunt. La valeur de ces titres ne réduit pas le montant de l'emprunt, mais elle est présentée séparément aux états de la situation financière à titre de placements cédés en garantie. Le courtier détenant les titres servant de garantie peut les vendre ou les céder en garantie à nouveau pour rembourser l'emprunt. Toutefois, le Fonds n'a pas le droit de compenser le montant. Aux 30 septembre 2022 et 2021, le Fonds n'avait effectué aucun emprunt.

b) GESTION DES RISQUES

Veillez vous reporter à la note 5 pour obtenir une description des risques financiers présentés de façon détaillée ci-après.

Risque de prix

Le gestionnaire atténue le risque de prix par une diversification des titres et des autres instruments financiers tout en respectant les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Au 30 septembre 2022, si le prix des placements détenus par le Fonds avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué de 84 068 \$ (30 septembre 2021 : 11 843 \$). Les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Risque de concentration

Les tableaux qui suivent présentent l'exposition du Fonds en pourcentage de son actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par région et par secteur aux 30 septembre 2022 et 2021 :

| Par région | 30 septembre 2022 | 30 septembre 2021 |
|--|-------------------|-------------------|
| Trésorerie et autres actifs (passifs) nets | 44,8 % | 79,2 % |
| États-Unis | 37,3 % | 8,2 % |
| Australie | 17,9 % | 12,6 % |
| Total | 100,0 % | 100,0 % |

| Par secteur | 30 septembre 2022 | 30 septembre 2021 |
|--|-------------------|-------------------|
| Trésorerie et autres actifs (passifs) nets | 44,8 % | 79,2 % |
| Biotechnologie | 38,6 % | 17,1 % |
| Soins de santé | 8,1 % | 1,9 % |
| Fournitures médicales | 3,8 % | 0,9 % |
| Technologies relatives aux soins de santé | 2,5 % | 0,9 % |
| Produits pharmaceutiques | 2,2 % | – |
| Total | 100,0 % | 100,0 % |

Risque de change

Les tableaux suivants présentent les monnaies étrangères auxquelles le Fonds était exposé de façon importante aux 30 septembre 2022 et 2021, en dollars canadiens. Ils indiquent également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, toutes les autres variables restant constantes.

| 30 septembre 2022 | Exposition | | | Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | | |
|---|----------------|--------------------|----------------|---|--------------------|---------------|
| | Monétaire (\$) | Non monétaire (\$) | Total (\$) | Monétaire (\$) | Non monétaire (\$) | Total (\$) |
| Dollar australien | – | 272 888 | 272 888 | – | 27 289 | 27 289 |
| Dollar américain | 1 | 567 787 | 567 788 | – | 56 779 | 56 779 |
| Total | 1 | 840 675 | 840 676 | – | 84 068 | 84 068 |
| % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 0,1 % | 55,2 % | 55,3 % | – | 5,5 % | 5,5 % |

| 30 septembre 2021 | Exposition | | | Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | | |
|---|----------------|--------------------|----------------|---|--------------------|---------------|
| | Monétaire (\$) | Non monétaire (\$) | Total (\$) | Monétaire (\$) | Non monétaire (\$) | Total (\$) |
| Dollar australien | 16 | 71 781 | 71 797 | 2 | 7 178 | 7 180 |
| Dollar américain | 85 | 46 650 | 46 735 | 9 | 4 665 | 4 674 |
| Total | 101 | 118 431 | 118 532 | 11 | 11 843 | 11 854 |
| % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | – | 20,8 % | 20,8 % | – | 2,1 % | 2,1 % |

Risque de taux d'intérêt

Aux 30 septembre 2022 et 2021, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de taux d'intérêt.

Risque de crédit

Aux 30 septembre 2022 et 2021, le Fonds était exposé au risque de crédit, car il détenait de la trésorerie. La trésorerie du Fonds est tenue dans une institution financière ayant une notation de A de Standard & Poor's. Par conséquent, le risque de crédit est minime.

Risque de liquidité

Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison de ses engagements liés à des passifs financiers.

Le risque de liquidité lié aux parts rachetables émises est géré au moyen d'un portefeuille composé d'actions très liquides. Les parts rachetables sont rachetées à vue au gré du porteur. Toutes les autres obligations étaient payables dans les trois mois suivant la date de clôture.

Risque d'effet de levier

Aux 30 septembre 2022 et 2021, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque d'effet de levier étant donné qu'il n'avait fait aucun emprunt.

c) ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Les tableaux qui suivent illustrent le classement des instruments financiers du Fonds évalués selon la hiérarchie des justes valeurs aux 30 septembre 2022 et 2021.

| 30 septembre 2022 | Actif (passif) | | | Total (\$) |
|------------------------------|------------------|------------------|------------------|----------------|
| | Niveau 1 (\$) | Niveau 2 (\$) | Niveau 3 (\$) | |
| Actions – Positions acheteur | 840 675 | – | – | 840 675 |
| Total | 840 675 | – | – | 840 675 |

| 30 septembre 2021 | Actif (passif) | | | Total (\$) |
|------------------------------|------------------|------------------|------------------|----------------|
| | Niveau 1 (\$) | Niveau 2 (\$) | Niveau 3 (\$) | |
| Actions – Positions acheteur | 118 431 | – | – | 118 431 |
| Total | 118 431 | – | – | 118 431 |

d) ENTITÉS STRUCTURÉES

Aux 30 septembre 2022 et 2021, le Fonds ne détenait aucun placement dans des entités structurées.

États de la situation financière

| Aux 30 septembre | 2022 | 2021 |
|---|---------------------|---------------------|
| Actif | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 169 705 \$ | 549 881 \$ |
| Comptes sur marge (note 11) | – | 3 724 |
| Souscriptions à recevoir | 100 | 48 019 |
| Montants à recevoir pour des placements vendus | 111 333 | 133 617 |
| Dividendes à recevoir | 413 | 5 996 |
| Placements (note 5) | 1 172 933 | 2 574 182 |
| Placements – cédés en garantie (notes 5 et 9) | 238 547 | – |
| | <u>1 693 031</u> | <u>3 315 419</u> |
| Passif | | |
| Emprunts (note 11) | 153 160 | – |
| Frais de gestion à payer | 1 809 | 3 247 |
| Charges à payer | 6 841 | 1 479 |
| Rachats à payer | – | 770 |
| Montants à payer pour des placements achetés | 76 012 | 133 573 |
| | <u>237 822</u> | <u>139 069</u> |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | <u>1 455 209 \$</u> | <u>3 176 350 \$</u> |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série | | |
| Série A | 634 549 | 1 092 600 |
| Série F | 820 660 | 2 083 750 |
| | <u>1 455 209 \$</u> | <u>3 176 350 \$</u> |
| Nombre de parts rachetables en circulation (note 6) | | |
| Série A | 81 560 | 89 743 |
| Série F | 103 672 | 168 435 |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part | | |
| Série A | 7,78 \$ | 12,17 \$ |
| Série F | 7,92 \$ | 12,37 \$ |

Approuvé par le conseil d'administration de Conseils en placements Portland Inc.

« Michael Lee-Chin »

Administrateur

« Robert Almeida »

Administrateur

États du résultat global

| Pour les exercices clos les 30 septembre | 2022 | 2021 |
|--|---------------------|-------------------|
| Revenu | | |
| Profit (perte) net sur les placements et les dérivés | | |
| Dividendes | 79 349 \$ | 50 737 \$ |
| Intérêts à distribuer | 8 | 4 694 |
| Profit (perte) net réalisé sur les placements | (533 035) | 159 837 |
| Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements | (294 185) | 89 113 |
| | <u>(747 863)</u> | <u>304 381</u> |
| Autres revenus | | |
| Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets | (10 928) | (881) |
| Total des revenus (de la perte) | <u>(758 791)</u> | <u>303 500</u> |
| Charges | | |
| Coûts des rapports aux porteurs de parts | 147 451 | 86 126 |
| Frais de gestion (note 8) | 28 388 | 26 116 |
| Honoraires d'audit | 23 178 | 18 253 |
| Frais juridiques | 13 846 | 12 960 |
| Charges d'intérêts et frais bancaires | 5 730 | 182 |
| Impôt minimum | 5 673 | 1 236 |
| Coûts de transactions | 4 008 | 1 780 |
| Droits de garde | 3 193 | 1 412 |
| Retenues d'impôts | 2 914 | 2 658 |
| Frais du comité d'examen indépendant | 2 550 | 3 396 |
| Prime de rendement (note 8) | – | 39 086 |
| Total des charges d'exploitation | <u>236 931</u> | <u>193 205</u> |
| Moins : charges absorbées par le gestionnaire | <u>(177 825)</u> | <u>(110 408)</u> |
| Charges d'exploitation nettes | <u>59 106</u> | <u>82 797</u> |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | <u>(817 897) \$</u> | <u>220 703 \$</u> |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série | | |
| Série A | (345 782) \$ | 72 106 \$ |
| Série F | (472 115) \$ | 148 597 \$ |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part | | |
| Série A | (4,10) \$ | 1,15 \$ |
| Série F | (3,78) \$ | 1,36 \$ |

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

| Pour les exercices clos les 30 septembre | 2022 | 2021 |
|---|---------------------|---------------------|
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période | | |
| Série A | 1 092 600 \$ | 159 807 \$ |
| Série F | 2 083 750 | 310 595 |
| | <u>3 176 350</u> | <u>470 402</u> |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | | |
| Série A | (345 782) | 72 106 |
| Série F | (472 115) | 148 597 |
| | <u>(817 897)</u> | <u>220 703</u> |
| Distributions aux porteurs de parts rachetables | | |
| Revenus nets de placement | | |
| Série A | - | (2 558) |
| Série F | - | (5 020) |
| | <u>-</u> | <u>(7 578)</u> |
| Profits nets réalisés sur les placements | | |
| Série A | (26 374) | - |
| Série F | (72 342) | - |
| | <u>(98 716)</u> | <u>-</u> |
| Diminution nette liée aux distributions aux porteurs de parts rachetables | <u>(98 716)</u> | <u>(7 578)</u> |
| Transactions sur parts rachetables | | |
| Produit de l'émission de parts rachetables | | |
| Série A | 110 119 | 1 061 974 |
| Série F | 298 677 | 2 151 758 |
| | <u>408 796</u> | <u>3 213 732</u> |
| Réinvestissement des distributions | | |
| Série A | 26 374 | 2 558 |
| Série F | 50 042 | 4 873 |
| | <u>76 416</u> | <u>7 431</u> |
| Rachats de parts rachetables | | |
| Série A | (222 388) | (201 287) |
| Série F | (1 067 352) | (527 053) |
| | <u>(1 289 740)</u> | <u>(728 340)</u> |
| Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables | <u>(804 528)</u> | <u>2 492 823</u> |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice | | |
| Série A | 634 549 | 1 092 600 |
| Série F | 820 660 | 2 083 750 |
| | <u>1 455 209 \$</u> | <u>3 176 350 \$</u> |

Tableaux des flux de trésorerie

| Pour les exercices clos les 30 septembre | 2022 | 2021 |
|--|------------------|--------------------|
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | | |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | (817 897) \$ | 220 703 \$ |
| Ajustements au titre des éléments suivants : | | |
| Perte (profit) nette réalisée sur les placements | 533 035 | (159 837) |
| Variation de la moins-value (plus-value) latente des placements | 294 185 | (89 113) |
| Perte (profit) de change latente sur la trésorerie | 363 | (44) |
| (Augmentation) diminution des dividendes à recevoir | 5 583 | (5 294) |
| Augmentation (diminution) des frais de gestion et des charges à payer | 3 924 | 4 057 |
| Achat de placements | (1 975 532) | (2 618 637) |
| Produit de la vente de placements | 2 275 737 | 504 797 |
| Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation | 319 398 | (2 143 368) |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | | |
| Augmentation (diminution) des emprunts | 153 160 | – |
| Variation de la marge de trésorerie | 3 724 | (3 724) |
| Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties | (22 300) | (147) |
| Produit de l'émission de parts rachetables (note 3) | 365 569 | 3 053 489 |
| Sommes versées au rachat de parts rachetables (note 3) | (1 199 364) | (615 346) |
| Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement | (699 211) | 2 434 272 |
| Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | (379 813) | 290 904 |
| Profit (perte) de change latent sur la trésorerie | (363) | 44 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice | 549 881 | 258 933 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice | 169 705 | 549 881 |
| La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent : | | |
| Encaisse | 169 705 \$ | 549 881 \$ |
| Activités d'exploitation | | |
| Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt | 8 \$ | 4 694 \$ |
| Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt | 82 018 \$ | 42 785 \$ |
| Activités de financement : | | |
| Intérêts payés | (5 329) \$ | (135) \$ |

Inventaire du portefeuille

Au 30 septembre 2022

| Nombre d'actions Titres | | Coût moyen | Juste valeur | % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables |
|-------------------------|--|--------------|---------------------|--|
| ACTIONS | | | | |
| Canada | | | | |
| 885 | Banque de Montréal | 130 427 \$ | 107 147 \$ | |
| 1 400 | Shaw Communications, Inc., cat. B | 47 109 | 47 026 | |
| 4 300 | La Banque de Nouvelle-Écosse | 302 539 | 282 510 | |
| | | 480 075 | 436 683 | 30,0 % |
| Îles Caimans | | | | |
| 42 700 | CK Hutchison Holdings Limited | 357 201 | 326 115 | 22,4 % |
| Royaume-Uni | | | | |
| 13 274 | Vodafone Group PLC | 273 814 | 207 747 | 14,3 % |
| États-Unis | | | | |
| 400 | Best Buy Co., Inc. | 36 638 | 34 998 | |
| 5 980 | Citigroup Inc. | 424 959 | 344 214 | |
| 1 160 | The Bank of New York Mellon Corporation | 53 787 | 61 723 | |
| | | 515 384 | 440 935 | 30,3 % |
| | Total du portefeuille de placements | 1 626 474 | 1 411 480 | 97,0 % |
| | Coûts de transactions | (2 435) | – | – |
| | | 1 624 039 \$ | 1 411 480 | 97,0 % |
| | Autres actifs, moins les passifs | | 43 729 | 3,0 % |
| | ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES | | 1 455 209 \$ | 100,0 % |

a) COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le Fonds peut emprunter sur marge pour effectuer des placements. Dans ce cas, il doit céder des titres en garantie de l'emprunt. La valeur de ces titres ne réduit pas le montant de l'emprunt, mais elle est présentée séparément aux états de la situation financière à titre de placements cédés en garantie. Le courtier détenant les titres servant de garantie peut les vendre ou les céder en garantie à nouveau pour rembourser l'emprunt. Toutefois, le Fonds n'a pas le droit de compenser le montant. Au 30 septembre 2022, le montant emprunté s'élevait à 153 160 \$ (30 septembre 2021 : néant). Le Fonds a effectué un emprunt maximal de 1 287 653 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022 (30 septembre 2021 : 20 010 \$).

b) GESTION DES RISQUES

Veillez vous reporter à la note 5 pour obtenir une description des risques financiers présentés de façon détaillée ci-après.

Risque de prix

Le gestionnaire atténue le risque de prix par une diversification des titres et des autres instruments financiers tout en respectant les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Au 30 septembre 2022, si le prix des placements détenus par le Fonds avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué de 141 148 \$ (30 septembre 2021 : 257 418 \$). Les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Risque de concentration

Les tableaux qui suivent présentent l'exposition du Fonds en pourcentage de son actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par région et par secteur aux 30 septembre 2022 et 2021 :

| Par région | 30 septembre 2022 | 30 septembre 2021 |
|--|-------------------|-------------------|
| États-Unis | 30,3 % | 30,8 % |
| Canada | 30,0 % | 26,0 % |
| Îles Caïmans | 22,4 % | – |
| Royaume-Uni | 14,3 % | 12,3 % |
| Trésorerie et autres actifs (passifs) nets | 3,0 % | 19,0 % |
| Japon | – | 11,9 % |
| Total | 100,0 % | 100,0 % |

| Par secteur | 30 septembre 2022 | 30 septembre 2021 |
|--|-------------------|-------------------|
| Finance | 54,7 % | 12,1 % |
| Industrie | 22,4 % | 8,0 % |
| Services de communication | 17,5 % | 48,0 % |
| Trésorerie et autres actifs (passifs) nets | 3,0 % | 19,0 % |
| Consommation discrétionnaire | 2,4 % | – |
| Énergie | – | 12,9 % |
| Total | 100,0 % | 100,0 % |

Risque de change

Les tableaux suivants présentent les monnaies étrangères auxquelles le Fonds était exposé de façon importante aux 30 septembre 2022 et 2021, en dollars canadiens. Ils indiquent également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, toutes les autres variables restant constantes.

| 30 septembre 2022 | Exposition | | | Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | | |
|---|----------------|--------------------|----------------|---|--------------------|---------------|
| | Monétaire (\$) | Non Monétaire (\$) | Total (\$) | Monétaire (\$) | Non Monétaire (\$) | Total (\$) |
| Livre sterling | 1 014 | – | 1 014 | 101 | – | 101 |
| Dollar de Hong Kong | – | 326 115 | 326 115 | – | 32 612 | 32 612 |
| Dollar américain | 17 128 | 648 682 | 665 810 | 1 713 | 64 868 | 66 581 |
| Total | 18 142 | 974 797 | 992 939 | 1 814 | 97 480 | 99 294 |
| % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 1,2 % | 67,0 % | 68,2 % | 0,1 % | 6,7 % | 6,8 % |

| 30 septembre 2021 | Exposition | | | Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | | |
|--|----------------|--------------------|------------------|---|--------------------|----------------|
| | Monétaire (\$) | Non monétaire (\$) | Total (\$) | Monétaire (\$) | Non monétaire (\$) | Total (\$) |
| Dollar américain | 3 842 | 1 749 684 | 1 753 526 | 384 | 174 968 | 175 352 |
| Total | 3 842 | 1 749 684 | 1 753 526 | 384 | 174 968 | 175 352 |
| % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 0,1 % | 55,1 % | 55,2 % | – | 5,5 % | 5,5 % |

Risque de taux d'intérêt

Au 30 septembre 2022, le Fonds avait une exposition directe importante au risque de taux d'intérêt en raison de son recours à l'emprunt. Le montant emprunté s'élevait à 153 160 \$ au 30 septembre 2022 et était remboursable à vue (30 septembre 2021 : néant). Si les taux d'intérêt avaient doublé au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, la charge d'intérêts aurait été plus élevée et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période aurait été inférieur de 5 728 \$ (30 septembre 2021 : néant).

Risque de crédit

Aux 30 septembre 2022 et 2021, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de crédit.

Risque de liquidité

Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison de ses engagements liés à des passifs financiers.

Le risque de liquidité lié aux parts rachetables émises est géré au moyen d'un portefeuille composé d'actions très liquides. Les parts rachetables sont rachetées à vue au gré du porteur. Toutes les autres obligations étaient payables dans les trois mois suivant la date de clôture.

Le risque de liquidité découle principalement des emprunts du Fonds. Les emprunts sont remboursables à vue et partiellement couverts par des garanties auprès des courtiers qui les ont consentis.

Risque d'effet de levier

Au 30 septembre 2022, le montant emprunté s'élevait à 153 160 \$ (30 septembre 2021 : néant). Le prêteur établit le montant net entre le montant emprunté et les soldes en trésorerie détenus par le Fonds et tient compte de l'incidence de tout montant qui n'a pas encore été payé ou reçu par le Fonds pour des titres achetés ou vendus. Selon cette méthode de calcul, le pourcentage d'emprunt au 30 septembre 2022 s'établissait à 10,5 %. La charge d'intérêts pour l'exercice clos le 30 septembre 2022 s'est élevée à 5 728 \$ (30 septembre 2021 : 79 \$).

c) ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Les tableaux qui suivent illustrent le classement des instruments financiers du Fonds évalués selon la hiérarchie des justes valeurs aux 30 septembre 2022 et 2021 :

| 30 septembre 2022 | Actif (passif) | | | Total (\$) |
|------------------------------|------------------|---------------|---------------|------------------|
| | Niveau 1 (\$) | Niveau 2 (\$) | Niveau 3 (\$) | |
| Actions – Positions acheteur | 1 411 480 | – | – | 1 411 480 |
| Total | 1 411 480 | – | – | 1 411 480 |

| 30 septembre 2021 | Actif (passif) | | | Total (\$) |
|------------------------------|------------------|---------------|---------------|------------------|
| | Niveau 1 (\$) | Niveau 2 (\$) | Niveau 3 (\$) | |
| Actions – Positions acheteur | 2 574 182 | – | – | 2 574 182 |
| Total | 2 574 182 | – | – | 2 574 182 |

d) ENTITÉS STRUCTURÉES

Aux 30 septembre 2022 et 2021, le Fonds ne détenait aucun placement dans des entités structurées.

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Fonds alternatif 15 sur 15 Portland, le Fonds alternatif mondial Portland, le Fonds alternatif des sciences de la vie Portland et le Fonds alternatif nord-américain Portland (individuellement, le « Fonds » et collectivement, les « Fonds ») sont des fonds communs de placement alternatif à capital variable constitués en vertu des lois de l'Ontario et régis par une convention de fiducie cadre modifiée et mise à jour de temps à autre. Les Fonds offrent des parts au public aux termes d'un prospectus simplifié daté du 11 avril 2022, dans sa version modifiée à l'occasion (le « prospectus »). Les dates de constitution des Fonds et de début des activités de chaque série des Fonds sont les suivantes :

| Nom du Fonds | Date de constitution du Fonds | Début des activités | |
|--|-------------------------------|---------------------|------------------|
| | | Série A | Série F |
| Fonds alternatif 15 sur 15 Portland | 27 avril 2007 | 29 mai 2014 | 29 mai 2014 |
| Fonds alternatif mondial Portland | 25 juin 2007 | 17 décembre 2013 | 17 décembre 2013 |
| Fonds alternatif des sciences de la vie Portland | 4 mars 2021 | 14 avril 2021 | 14 avril 2021 |
| Fonds alternatif nord-américain Portland | 17 avril 2020 | 17 avril 2020 | 17 avril 2020 |

Conseils en placements Portland Inc. (le « gestionnaire ») est le gestionnaire de fonds d'investissement, le gestionnaire de portefeuille et le fiduciaire des Fonds. L'adresse du siège social des Fonds est le 1375 Kerns Road, Suite 100, Burlington (Ontario) L7P 4V7. Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration du gestionnaire le 7 décembre 2022. Les Fonds sont autorisés à émettre un nombre illimité de parts d'un nombre illimité de séries.

Chaque Fonds est réputé être un « fonds de placement alternatif » en vertu du Règlement 81-102. Par conséquent, il est autorisé à utiliser des stratégies qui sont généralement interdites aux fonds d'investissement traditionnels. Il peut en effet investir jusqu'à 20 % de sa valeur liquidative dans les titres d'un seul émetteur (plutôt que 10 % pour les fonds traditionnels), investir jusqu'à 100 % ou plus de sa valeur liquidative dans des produits de base, directement ou au moyen de dérivés visés, emprunter de la trésorerie jusqu'à 50 % de sa valeur liquidative à des fins de placement et vendre à découvert des titres à hauteur de 50 % de sa valeur liquidative (la somme de la trésorerie empruntée et des ventes à découvert étant limitée à 50 % de sa valeur liquidative), avec une exposition totale allant jusqu'à 300 % de sa valeur liquidative. Le tableau qui suit présente les objectifs de placement de chacun des Fonds.

| Nom du Fonds | Objectif de placement |
|--|---|
| Fonds alternatif 15 sur 15 Portland | Réaliser un rendement total à long terme positif principalement par des placements en actions et en titres assimilables à des titres de créance. Le processus de sélection des titres repose sur 15 principes et critères qui, selon le gestionnaire, permettent de créer de la richesse. |
| Fonds alternatif mondial Portland | Procurer aux porteurs de parts des rendements totaux à long terme positifs, composés de revenus et de gains en capital, en investissant principalement à l'échelle mondiale dans des actions et des titres assimilables à des titres de créance. |
| Fonds alternatif des sciences de la vie Portland | Procurer aux porteurs de parts des rendements totaux à long terme positifs en investissant principalement dans un portefeuille de titres axés sur des sociétés qui exercent leurs activités dans le secteur des soins de santé. |
| Fonds alternatif nord-américain Portland | Réaliser, à long terme, un rendement satisfaisant, et préserver le capital, en prenant essentiellement des positions acheteur. |

Les états de la situation financière des Fonds sont aux 30 septembre 2022 et 2021. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie des Fonds portent sur les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021, selon le cas, sauf lorsqu'un Fonds a commencé ses activités au cours d'un de ces deux exercices, auquel cas les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie portent sur la période allant du début des activités indiqué au tableau ci-dessus à la date de clôture de l'exercice en question.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers des Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation des actifs et passifs financiers (y compris les instruments dérivés) à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers

a) Classement

Les Fonds classent leurs actifs financiers selon le modèle économique qu'ils ont adopté pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Chaque Fonds peut être divisé en sous-portefeuilles qui adoptent des modèles économiques différents. Lorsque les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates établies, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le montant du capital impayé, l'actif financier est classé au coût amorti.

Les Fonds classent leurs placements en actions, en titres à revenu fixe et en dérivés comme des actifs ou des passifs financiers à la JVRN. L'obligation des Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ne satisfait pas aux critères de classement dans les capitaux propres

et est donc présentée en tant que passif à l'état de la situation financière. Les Fonds ont décidé de classer leurs obligations au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables en tant que passifs financiers à la JVRN.

Tous les actifs et les passifs restants des Fonds sont classés au coût amorti et sont inscrits au montant à payer, après actualisation pour traduire la valeur temps de l'argent, s'il y a lieu.

Les méthodes comptables utilisées par les Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont semblables aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Par conséquent, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables devrait correspondre, dans tous les aspects significatifs, à la valeur liquidative par part utilisée dans le traitement des opérations avec les porteurs de parts. La note 12 présente une comparaison entre la valeur liquidative par part et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part.

Les Fonds peuvent opérer compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net qui en résulte dans les états de la situation financière lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Les Fonds peuvent conclure, dans le cadre normal de leurs activités, diverses conventions cadres de compensation et accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent néanmoins d'opérer compensation des montants dans certaines circonstances, comme la faillite, certains événements de défaillance ou la résiliation des contrats.

b) Comptabilisation, décomptabilisation et évaluation

Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, soit la date à laquelle les Fonds s'engagent à acheter ou à vendre le placement. Les actifs et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les coûts de transactions engagés pour l'obtention d'actifs financiers à la JVRN sont passés en charges aux états du résultat global à mesure qu'ils sont engagés. Les actifs et les passifs financiers à la JVRN sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les profits et les pertes latents découlant de variations de la juste valeur de la catégorie « à la JVRN » sont présentés à titre de variation de la plus-value (moins-value) latente des placements ou, si le Fonds détient des options, des contrats de change à terme ou d'autres instruments dérivés, à titre de variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés dans les états du résultat global de la période au cours de laquelle ils se produisent. Les actifs financiers au coût amorti sont par la suite évalués au coût amorti diminué de toute perte de valeur. Les coûts de transactions engagés sur les actifs ou les passifs financiers au coût amorti sont amortis sur la durée de vie de l'actif ou du passif.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits aux flux de trésorerie arrivent à échéance ou que les Fonds ont transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif. Lors de la cession, la différence entre le montant reçu et le coût moyen de l'acquisition de l'actif financier (pour les actifs financiers à la JVRN) ou le coût amorti (pour les actifs financiers au coût amorti) figure au poste « Profit (perte) net réalisé sur les placements » ou « Profit (perte) net réalisé sur les placements et les options » des états du résultat global.

Lorsque les Fonds vendent une option, un montant correspondant à la juste valeur – qui est établie en fonction de la prime reçue par les Fonds – est comptabilisé à titre de passif. Lorsque des options sont dénouées, le montant total de la prime, si l'option n'a plus de valeur à son échéance, ou la différence entre la prime et le montant reçu (déduction faite des commissions de courtage) est comptabilisé comme un profit ou une perte et est présenté dans le profit (perte) net réalisé sur les placements et les options, aux états du résultat global. Lorsqu'une option d'achat vendue est exercée, le montant du profit ou de la perte réalisé sur la cession du placement connexe au prix d'exercice, majoré des primes reçues lors de l'achat de l'option, est inclus dans le profit (perte) net réalisé sur les placements et les options, aux états du résultat global. Lorsqu'une option de vente vendue est exercée, le montant des primes reçues est déduit du coût d'acquisition du placement connexe.

Les primes payées par les Fonds lors de l'achat d'options sont comptabilisées à titre d'actif. Les options négociables en bourse du portefeuille sont évaluées au dernier cours de marché lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

Les profits et pertes réalisés sur les options achetées peuvent découler :

- i. de l'arrivée à échéance des options achetées – les pertes réalisées seront égales à la prime payée;
- ii. de l'exercice des options achetées – les profits réalisés pourront atteindre la valeur intrinsèque de l'option, déduction faite des primes payées;
- iii. du dénouement des options achetées – les profits ou les pertes réalisés seront égaux au produit réalisé à la vente d'options pour dénouer la position, déduction faite de toute prime payée.

Les profits et pertes réalisés relativement aux options sont compris dans le poste « Profit (perte) net réalisé sur les placements et les options » aux états du résultat global.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et les titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours de marché pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. S'il n'y a eu aucune négociation, le prix médian (moyenne du prix d'achat et du prix de vente) à la fermeture des bureaux à la date de clôture est utilisé pour évaluer approximativement la juste valeur. Les Fonds ont pour politique de

comptabiliser les transferts d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de ces transferts ou du changement de circonstances à l'origine de ces transferts.

La juste valeur des obligations est basée sur le cours acheteur de clôture fourni par des services d'établissement de cours de valeurs mobilières indépendants.

Entités structurées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou les droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Une entité structurée présente souvent certaines ou l'ensemble des caractéristiques suivantes :

- a) des activités bien circonscrites;
- b) un objectif précis et bien défini, par exemple fournir des possibilités de placement à des investisseurs en leur transférant les risques et avantages associés aux actifs de l'entité structurée;
- c) des capitaux propres insuffisants pour permettre à l'entité structurée de financer ses activités sans recourir à un soutien financier subordonné; et
- d) un financement par émission, auprès d'investisseurs, de multiples instruments liés entre eux par contrat et créant des concentrations de risque de crédit ou d'autres risques.

Les Fonds considèrent tous leurs placements dans des fonds négociés en bourse (FNB) comme des placements dans des entités structurées non consolidées. Les parts de FNB sont achetées ou vendues sur le marché boursier sur lequel elles sont négociées et sont évaluées au dernier cours de marché selon les modalités figurant à la section « Évaluation de la juste valeur » ci-dessus.

La variation de la juste valeur de chaque FNB est inscrite au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente » des états du résultat global.

Comptabilisation des produits

Les intérêts à distribuer figurant dans les états du résultat global représentent le taux d'intérêt stipulé gagné par les Fonds sur les titres à revenu fixe comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement, s'il y a lieu. Les Fonds n'amortissent pas les primes versées ni les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro. Les intérêts à recevoir sont présentés séparément dans les états de la situation financière, en fonction des taux d'intérêt déclarés des instruments de créance. Les dividendes sur les placements en actions sont comptabilisés à titre de revenu à la date ex-dividende.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats des Fonds sont libellés dans la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds, qui est le dollar canadien. Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les profits et pertes de change se rapportant aux actifs et aux passifs au coût amorti sont comptabilisés en résultat net et sont inscrits au poste « Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs » dans les états du résultat global. Les profits et les pertes de change réalisés liés à des placements sont comptabilisés lorsqu'ils sont produits et sont présentés au poste « Profit (perte) net réalisé sur les placements » dans les états du résultat global.

Les profits (pertes) de change latents sur les placements sont inclus dans la variation de la plus-value (moins-value) latente des placements dans les états du résultat global.

Le profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets découle de la vente de devises, de profits ou de pertes de change réalisés entre la date de transaction et la date de règlement de la transaction, et de la différence entre le montant comptabilisé au titre des dividendes, des intérêts et des retenues d'impôts étrangers et l'équivalent en dollars canadiens des montants réellement reçus ou payés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les Fonds considèrent comme des équivalents de trésorerie les placements hautement liquides, avec une échéance initiale de trois mois ou moins, qui peuvent facilement être convertis en un montant en trésorerie connu et qui sont soumis à un faible risque de variation de leur valeur. La trésorerie se compose de dépôts auprès d'institutions financières. Lorsque la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont en position nette de découvert bancaire, ils sont présentés dans le passif courant, aux états de la situation financière.

Coût des placements

Le coût des placements comprend le coût de chaque titre et l'amortissement des primes et des escomptes sur les titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro. Le coût de chaque placement est déterminé selon la méthode du coût moyen en divisant le coût total de ces placements par le nombre d'actions achetées. Dans l'inventaire du portefeuille, les coûts de transactions ont été entièrement déduits du total du coût de chaque titre.

Parts rachetables

Les Fonds émettent diverses séries de parts rachetables au gré du porteur qui ne confèrent pas des droits identiques. Par conséquent, ces parts sont classées comme des passifs financiers. Le rachat des parts rachetables par les Fonds peut être demandé à toute date de rachat pour une contrepartie en trésorerie correspondant à une part proportionnelle de la valeur liquidative des Fonds attribuable à la série de parts. Les parts peuvent être rachetées tous les jours.

Les parts rachetables sont émises et rachetées au gré du porteur à des prix fondés sur la valeur liquidative par part du Fonds au moment de l'émission ou du rachat. La valeur liquidative par part est obtenue en divisant la valeur liquidative de chaque série de parts rachetables par le nombre total de parts rachetables en circulation de chacune des séries en question.

Charges

Les charges des Fonds, qui comprennent les frais de gestion, les primes de rendement et les autres charges d'exploitation, sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les intérêts issus de prêts sur marge sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Les coûts de transactions liés aux opérations de placement pour les actifs et les passifs financiers à la JVRN, notamment les commissions de courtage, ont été passés en charges dans les états du résultat global.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part », présenté dans les états du résultat global, indique l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série, divisée par le nombre moyen quotidien de parts en circulation de cette série au cours de la période.

Distributions aux porteurs de parts

Les distributions seront versées aux porteurs de parts seulement au moment et au montant déterminés par le gestionnaire. Les Fonds sont tenus de distribuer une partie suffisante de leur revenu net et de leurs gains en capital nets réalisés de sorte à n'avoir aucun impôt ordinaire à payer. Toutes les distributions du Fonds seront automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds à la valeur liquidative par part, à moins que l'investisseur demande par écrit au gestionnaire que la distribution soit versée en trésorerie.

Les distributions au titre des frais de gestion sont comptabilisées comme des distributions pour la présentation de l'information financière et sont réinvesties dans des parts supplémentaires de la même série d'un Fonds. Les distributions au titre des frais de gestion sont d'abord prélevées à même le revenu net ou les gains en capital net réalisés puis à même le capital.

Attribution des revenus et des charges et des profits et pertes réalisés et latents

Les frais de gestion et les autres coûts directement attribuables à une série sont imputés à cette série. En général, les charges d'exploitation, les revenus, ainsi que les profits et les pertes réalisés et latents communs à chacun des Fonds sont imputés proportionnellement entre les séries en fonction de leur valeur liquidative relative.

Garantie

La garantie en trésorerie fournie par les Fonds est inscrite dans les états de la situation financière à titre de comptes sur marge et non pas à titre de trésorerie et équivalents de trésorerie.

La garantie autre qu'en trésorerie est présentée dans les états de la situation financière séparément des autres actifs et passifs, à titre de placements cédés en garantie, si la partie à laquelle la garantie est destinée a le droit, aux termes d'un contrat ou selon la coutume, de vendre ou de recéder la garantie.

Ventilation des éléments hors trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie

Les Fonds comptabilisent uniquement l'incidence nette sur les flux de trésorerie, et les échanges hors trésorerie entre les séries d'un Fonds qui ont eu lieu au cours de la période ne sont pas présentés aux postes « Produit de l'émission de parts rachetables » et « Sommes versées au rachat de parts rachetables ». Les échanges hors trésorerie présentés ci-dessous sont exclus des activités d'exploitation ou de financement des tableaux des flux de trésorerie de chaque Fonds pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021.

| | 30 septembre 2022 (\$) | 30 septembre 2021 (\$) |
|--|---------------------------|---------------------------|
| Fonds alternatif 15 sur 15 Portland | 117 555 | 95 947 |
| Fonds alternatif mondial Portland | 3 499 | – |
| Fonds alternatif des sciences de la vie Portland | – | – |
| Fonds alternatif nord-américain Portland | 91 146 | 112 224 |

Modifications comptables futures

Aucune nouvelle norme comptable entrée en vigueur après le 1^{er} janvier 2022 n'a eu d'incidence sur les méthodes comptables utilisées par les Fonds.

4. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables ainsi que pour établir des estimations et formuler des hypothèses de façon prospective. Les paragraphes qui suivent présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par les Fonds pour la préparation des présents états financiers.

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

La juste valeur des titres non cotés sur un marché actif peut être déterminée par les Fonds à l'aide de sources de prix fiables (des agences d'évaluation, par exemple) ou de prix indicatifs. Ces valeurs peuvent être indicatives, et ne sont ni exécutoires ni contraignantes. Les Fonds exercent leur jugement et évaluent la quantité et la qualité des sources de prix utilisées. Lorsqu'aucune donnée de marché n'est disponible, les Fonds peuvent évaluer leurs positions selon leurs propres modèles, qui sont habituellement basés sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans l'industrie. Ces modèles font appel à des données observables, dans la mesure du possible. Cependant, des éléments comme le risque de crédit (de l'entité et de la contrepartie), les volatilités et les corrélations nécessitent que le gestionnaire fasse des estimations. Les changements des hypothèses utilisées pour ces facteurs peuvent avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers. Pour déterminer ce qui constitue une donnée « observable », les Fonds doivent exercer un jugement important. Les Fonds considèrent comme des données observables les données de marché aisément disponibles, régulièrement publiées ou mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes qui participent activement au marché concerné.

5. INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Compensation des actifs et des passifs financiers

Les Fonds peuvent avoir conclu un accord de compensation ou des ententes similaires avec la contrepartie pour l'emprunt et l'exécution de contrats de change à terme. En cas de défaut ou de faillite, les Fonds peuvent donc compenser les actifs détenus auprès de la contrepartie contre les dettes qu'ils lui doivent. Les contrats établis aux termes de ces ententes qui sont réglés à la même date ont été compensés et présentés comme un montant net dans les états de la situation financière des Fonds et dans le tableau ci-dessous, lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire et une intention de régler les contrats sur la base d'un montant net. Aucune garantie n'est associée à ces ententes.

b) Gestion des risques

Les activités de placement des Fonds les exposent à divers risques financiers, dont le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de change et le risque de taux d'intérêt), le risque de concentration, le risque de crédit et le risque de liquidité. Les objectifs de gestion des risques des Fonds consistent à s'assurer que les résultats des activités comportant des éléments de risque sont conformes aux objectifs de placement et à la tolérance au risque des Fonds décrits dans le prospectus. Tous les placements comportent un risque de perte de capital.

Pour une analyse des risques associés à chaque Fonds, veuillez consulter les notes annexes propres au Fonds.

Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'instruments financiers fluctuent du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Les instruments financiers détenus par les Fonds sont exposés au risque de prix lié aux incertitudes à l'égard des cours futurs des instruments.

Risque d'effet de levier

Lorsqu'un Fonds investit dans des instruments dérivés, emprunte de la trésorerie à des fins de placement ou vend à découvert des actions, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs du portefeuille, cela peut engendrer un effet de levier. Cet effet de levier se produit lorsqu'un Fonds emprunte de la trésorerie pour investir ou lorsque son exposition notionnelle à des actifs sous-jacents est supérieure au montant investi. Cette stratégie est susceptible d'accroître tant les profits que les pertes. Par conséquent, toute évolution défavorable de la valeur des placements du Fonds ou de l'actif sous-jacent, des taux ou de l'indice de référence des placements en question peut augmenter les pertes bien au-delà de ce qui aurait été observé si le Fonds n'avait pas emprunté de trésorerie pour des placements ou s'il avait directement détenu l'actif sous-jacent. Dans le cas des instruments dérivés, ces pertes pourraient être supérieures au montant investi dans les instruments dérivés eux-mêmes. Un Fonds peut emprunter de la trésorerie à des fins de placement jusqu'à concurrence de 50 % de la valeur liquidative et son exposition totale à l'effet de levier est plafonnée à 300 % de la valeur liquidative. Le Fonds cède à un courtier des titres en guise de garantie et peut effectuer des emprunts dans les limites définies par ce dernier. Le montant maximal fixé par le courtier dépend de la nature des titres donnés en garantie. Le Fonds paie des intérêts sur les montants empruntés. Les charges d'intérêt sont comptabilisées quotidiennement et payées chaque mois.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type d'actif ou un secteur. Les Fonds sont exposés à un risque de concentration accru car ils peuvent investir jusqu'à 20 % de leur valeur liquidative dans les titres d'un seul émetteur.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier varie en raison de fluctuations des taux de change. Les titres détenus par les Fonds peuvent être évalués en monnaie autre que le dollar canadien ou exposés à une monnaie autre que le dollar canadien. Lorsqu'ils sont évalués en dollar canadien, leur valeur peut varier en raison des fluctuations de ces monnaies par rapport au dollar canadien.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des instruments financiers portant intérêt à un taux fixe détenus par les Fonds, comme les obligations et les emprunts. La juste valeur et les flux de trésorerie futurs de tels instruments financiers varient en raison des fluctuations des taux d'intérêt du marché.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité que l'émetteur d'un titre de créance (y compris les actions privilégiées) ou une contrepartie à un instrument financier ne soit pas en mesure de payer les intérêts, de rembourser le capital ou de s'acquitter d'une obligation ou d'un engagement qu'il a contracté envers le Fonds.

Toutes les transactions visant des titres cotés sont effectuées avec des courtiers autorisés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, car tous les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que les Fonds éprouvent des difficultés à honorer des engagements liés à leurs passifs financiers. Les Fonds sont exposés quotidiennement à des rachats en trésorerie. Par conséquent, ils investissent la majorité de leurs actifs dans des placements négociés sur des marchés actifs et facilement cessibles. Il n'est pas possible de garantir l'existence, à tout moment, d'un marché actif pour les placements des Fonds, ni de garantir que les prix auxquels sont négociés les titres soient un juste reflet de leur valeur.

Conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières, chaque Fonds doit investir au moins 90 % de ses actifs dans des placements liquides à la date d'acquisition. De plus, un Fonds peut emprunter de la trésorerie à des fins de placement jusqu'à concurrence de 50 % de la valeur liquidative et son exposition totale à l'effet de levier est plafonnée à 300 % de la valeur liquidative. Les Fonds ne peuvent investir plus de 20 % de leur actif net à la date d'acquisition dans des titres d'un même émetteur et ne peuvent détenir plus de 10 % des titres avec droit de vote en circulation d'un émetteur à la date d'acquisition.

c) Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs reflétant l'importance des données d'entrée utilisées pour chaque évaluation. La hiérarchie des justes valeurs comprend les trois niveaux suivants :

Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 – Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 – Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

La hiérarchie des justes valeurs nécessite l'utilisation de données de marché observables lorsque de telles données sont disponibles. Un instrument financier est classé au niveau le moins élevé de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte pour établir sa juste valeur. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. Les Fonds ont pour politique de comptabiliser les transferts d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de ces transferts ou du changement de circonstances à l'origine de ces transferts.

6. PARTS RACHETABLES

Les Fonds sont autorisés à émettre un nombre illimité de séries de parts aux conditions fixées par le gestionnaire. Des séries supplémentaires pourraient éventuellement être offertes avec des modalités différentes. Chaque part d'une série représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds attribuable à cette série de parts.

Les Fonds cherchent à investir leur capital dans des placements appropriés selon leurs objectifs de placement. Les Fonds conservent suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat de parts et contractent des emprunts à court terme ou cèdent des titres pour accroître leurs liquidités en cas de besoin.

Les parts des Fonds sont offertes en plusieurs séries, présentées ci-après. Les principales différences entre ces séries de parts concernent les frais de gestion payés au gestionnaire, la rémunération des courtiers, les distributions et les charges payées par chaque série. Les parts de chaque Fonds permettent à leurs porteurs de participer à la liquidation des actifs du Fonds en question, sur la base de chaque série. Les parts sont entièrement libérées lors de leur émission et non susceptibles d'appels subséquents, et elles sont rachetables à la valeur liquidative par part de la série dont les parts sont rachetées, à la fermeture des bureaux à la date de la demande de rachat.

Les parts de série A sont offertes à tous les investisseurs.

Les parts de série F sont offertes aux investisseurs qui participent à des programmes de rémunération par honoraires auprès de leur courtier, qui a signé avec le gestionnaire une entente relative aux parts de série F, aux investisseurs pour lesquels les Fonds n'engagent pas de coûts de distributions et aux investisseurs particuliers acceptés par le gestionnaire.

Les parts de série O sont offertes à certains investisseurs institutionnels. Les Fonds n'ont pas encore émis de parts de série O.

Le nombre de parts émises et en circulation pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021 était le suivant :

| 30 septembre 2022 | Solde d'ouverture | Parts émises, y compris les échanges d'autres séries | Parts réinvesties | Parts rachetées, y compris les échanges aux autres séries | Solde de clôture | Nombre moyen pondéré de parts |
|---|-------------------|--|-------------------|---|------------------|-------------------------------|
| Fonds alternatif 15 sur 15 Portland | | | | | | |
| Parts de série A | 1 558 571 | 329 149 | – | 110 756 | 1 776 964 | 1 667 096 |
| Parts de série F | 739 699 | 175 304 | – | 121 069 | 793 934 | 781 705 |
| Fonds alternatif mondial Portland | | | | | | |
| Parts de série A | 219 329 | – | – | 83 448 | 135 881 | 178 747 |
| Parts de série F | 7 762 | 53 581 | – | 744 | 60 599 | 33 003 |
| Fonds alternatif des sciences de la vie Portland | | | | | | |
| Parts de série A | 41 830 | 88 152 | – | – | 129 982 | 79 955 |
| Parts de série F | 14 942 | 8 660 | – | – | 23 602 | 20 378 |
| Fonds alternatif nord-américain Portland | | | | | | |
| Parts de série A | 89 743 | 10 399 | 2 430 | 21 012 | 81 560 | 84 249 |
| Parts de série F | 168 435 | 27 503 | 4 568 | 96 833 | 103 672 | 124 977 |

| 30 septembre 2021 | Solde d'ouverture | Parts émises, y compris les échanges d'autres séries | Parts réinvesties | Parts rachetées, y compris les échanges aux autres séries | Solde de clôture | Nombre moyen pondéré de parts |
|---|-------------------|--|-------------------|---|------------------|-------------------------------|
| Fonds alternatif 15 sur 15 Portland | | | | | | |
| Parts de série A | 851 881 | 787 696 | – | 81 006 | 1 558 571 | 1 232 896 |
| Parts de série F | 236 257 | 541 962 | – | 38 520 | 739 699 | 548 487 |
| Fonds alternatif mondial Portland | | | | | | |
| Parts de série A | 301 470 | – | – | 82 141 | 219 329 | 250 696 |
| Parts de série F | 14 363 | – | – | 6 601 | 7 762 | 10 077 |
| Fonds alternatif des sciences de la vie Portland | | | | | | |
| Parts de série A | – | 41 830 | – | – | 41 830 | 7 271 |
| Parts de série F | – | 14 942 | – | – | 14 942 | 12 514 |
| Fonds alternatif nord-américain Portland | | | | | | |
| Parts de série A | 16 296 | 89 852 | 229 | 16 634 | 89 743 | 62 694 |
| Parts de série F | 31 519 | 178 845 | 433 | 42 362 | 168 435 | 109 212 |

7. IMPÔTS

Le Fonds alternatif 15 sur 15 Portland et le Fonds alternatif mondial Portland répondent à la définition de fiducie de fonds commun de placement de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) (la « Loi de l'impôt »).

Le Fonds alternatif des sciences de la vie Portland et le Fonds alternatif nord-américain Portland (collectivement les « fiducies d'investissement à participation unitaire ») ont un statut de placement enregistré. Les fiducies d'investissement à participation unitaire pourraient être assujetties à un impôt de 40 % en vertu de la partie XII.2 de la Loi de l'impôt et à l'impôt minimum tel que défini dans la Loi de l'impôt. Une fiducie d'investissement à participation unitaire peut être assujettie à l'impôt minimum si elle conserve des gains en capital et porte en diminution de ces gains a) des charges, b) des pertes autres qu'en capital reportées ou c) des crédits d'impôt pour dividendes. L'impôt minimum peut aussi être imputable dans certaines circonstances où un revenu de dividendes est conservé aux fins d'un crédit d'impôt pour dividendes. L'impôt minimum est présenté comme charge dans les états du résultat global, le cas échéant. Les fiducies d'investissement à participation unitaire sont assujetties à l'impôt en vertu de la partie X.2 de la Loi de l'impôt si, à la fin d'un mois, elles détiennent des biens qui ne sont pas des « placements admissibles » pour un REER, un FERR ou un RPDB.

Les Fonds calculent leur revenu imposable et leurs gains (pertes) en capital nets conformément à la Loi de l'impôt et ont l'intention de distribuer une partie suffisante de leur revenu net et de leurs gains en capital nets réalisés de manière à n'avoir aucun impôt ordinaire à payer. Les Fonds ne comptabilisent donc pas d'impôts sur le résultat. Comme les Fonds ne comptabilisent pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital, le cas échéant, n'est pas reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière.

Les Fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôts sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés avant les retenues d'impôts, dans les états du résultat global. Les retenues d'impôt sont présentées à titre d'élément distinct dans les états du résultat global.

La clôture de l'année d'imposition des Fonds est le 15 décembre, sauf celle du Fonds alternatif des sciences de la vie Portland, qui est le 31 décembre.

Le tableau suivant présente les montants des pertes autres qu'en capital reportées utilisables par les Fonds jusqu'à l'année indiquée. Le Fonds alternatif nord-américain Portland ne disposait d'aucune perte autre qu'en capital pouvant être reportée.

| | 2030 (\$) | 2032 (\$) | 2033 (\$) | 2035 (\$) | 2038 (\$) | 2039 (\$) | 2040 (\$) | 2041 (\$) | Total (\$) |
|--|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|---------------|
| Fonds alternatif 15 sur 15 Portland | – | – | – | – | – | – | 224 947 | 546 812 | 771 759 |
| Fonds alternatif mondial Portland | 56 541 | 1 913 | 336 358 | 56 124 | 15 344 | – | 31 351 | – | 497 631 |
| Fonds alternatif des sciences de la vie Portland | – | – | – | – | – | – | – | 4 806 | 4 806 |

Le tableau suivant présente les montants des pertes en capital brutes inutilisées pouvant être reportées indéfiniment par les Fonds. Le Fonds alternatif nord-américain Portland ne disposait d'aucune perte en capital brute inutilisée.

| | Total (\$) |
|--|---------------|
| Fonds alternatif 15 sur 15 Portland | 26 620 208 |
| Fonds alternatif mondial Portland | 160 415 312 |
| Fonds alternatif des sciences de la vie Portland | 297 |

8. FRAIS DE GESTION, PRIME DE RENDEMENT ET CHARGES

Conformément au prospectus, les Fonds ont convenu de payer des frais de gestion au gestionnaire. Ces frais sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne de chaque série de chacun des Fonds, et ils sont payés mensuellement. Les taux des frais de gestion annuels de chaque série de parts sont les suivants :

| | Parts de série A | Parts de série F |
|--|---------------------|---------------------|
| Fonds alternatif 15 sur 15 Portland | 1,75 % | 0,75 % |
| Fonds alternatif mondial Portland | 1,75 % | 0,75 % |
| Fonds alternatif des sciences de la vie Portland | 1,75 % | 0,75 % |
| Fonds alternatif nord-américain Portland | 1,75 % | 0,75 % |

Les frais de gestion des parts de série O sont négociés avec le gestionnaire. Ils sont versés directement au gestionnaire et ne sont pas déduits de la valeur liquidative de la série O.

Le gestionnaire a droit à une prime de rendement (la « prime de rendement »), calculée et comptabilisée chaque jour ouvrable pour chaque série de parts, et payée chaque mois. La prime de rendement correspond à : a) 10 % de l'excédent de la valeur liquidative de la série de parts ce jour ouvrable-là (y compris l'incidence de toute distribution déclarée le jour ouvrable en question et ajusté pour exclure la commission de rendement accumulée) par rapport au niveau de référence de la commission (défini ci-dessous); multiplié par b) le nombre de parts de cette série en circulation ce jour ouvrable-là, avant prise en compte des souscriptions, rachats et distributions réinvesties à cette date. Pour chacune des séries de parts faisant l'objet d'une prime de rendement, le seuil de rendement (le « seuil de rendement ») sera calculé en vue de déterminer la prime de rendement. La valeur liquidative la plus élevée au dernier jour ouvrable du mois (compte non tenu de toute distribution déclarée depuis le jour ouvrable auquel la dernière prime de rendement était à payer) pour chaque série de parts sur laquelle une prime de rendement a été versée, représente le seuil de rendement. Ce seuil doit être dépassé pour que le gestionnaire ait droit à la prime de rendement applicable à chaque série de parts. À la date d'établissement de chaque série de parts susceptible d'offrir une prime de rendement, la valeur liquidative initiale de la série en question tiendra lieu de seuil de rendement. Les primes de rendement seront comptabilisées quotidiennement en fonction de la valeur liquidative. La prime de rendement est calculée séparément pour chaque série de parts offerte par un Fonds.

Certains Fonds peuvent investir dans des fonds communs de placement, des fonds d'investissement et des FNB (collectivement, les « fonds sous-jacents ») et ceux-ci peuvent verser des frais de gestion et d'autres charges en plus des charges à payer par le Fonds. Le Fonds ne verse pas de frais de gestion sur la portion de son actif qui est investie dans un fonds sous-jacent si, selon toute vraisemblance, ces frais s'ajouteraient à ceux qu'un fonds sous-jacent paierait pour le même service.

Le gestionnaire est remboursé de toutes les charges d'exploitation qu'il engage au nom des Fonds, y compris les droits de dépôt réglementaires, les droits de garde, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais bancaires, les coûts de communication de l'information financière et toutes les taxes de vente connexes. Le gestionnaire fournit également du personnel cadre clé aux Fonds. Le gestionnaire peut facturer aux Fonds le temps que consacre son personnel (ou celui de ses sociétés affiliées) à la supervision des activités courantes des Fonds. Le montant facturé pour ce temps est déterminé en fonction des charges entièrement réparties et ne comprend pas de majorations ni de frais d'administration. Le gestionnaire peut, à son gré, absorber les charges d'exploitation des Fonds, mais n'est aucunement tenu de le faire.

Les frais de gestion, les primes de rendement et les charges d'exploitation à payer par les Fonds au gestionnaire sont assujettis à la TPS et/ou à la TVH, selon le cas, et seront déduits en tant que charges de la série de parts pertinente lors du calcul de la valeur liquidative de la série de parts.

9. RABAIS DE COURTAGE

L'attribution des opérations aux courtiers des Fonds se fait en fonction de la couverture, de la capacité à effectuer des transactions et de l'expertise en matière de recherche fondamentale. Le gestionnaire peut choisir d'effectuer des transactions avec des courtiers fournissant des services de recherche, d'analyse statistique et d'autres services semblables aux Fonds ou au gestionnaire à un prix raisonnable compte tenu des services offerts (appelés

« recherches pour compte propre »). Les courtiers ne fournissent au gestionnaire aucune estimation des coûts des services de recherche, des services d'analyse statistique et des autres services semblables (désignés comme « rabais de courtage »).

Le gestionnaire peut avoir recours à des services de recherche pour compte propre de tiers, qui sont généralement aussi disponibles par abonnement, dont les coûts seront utilisés pour déterminer approximativement la valeur des services de recherche et des autres services semblables reçus de tiers aux termes d'ententes de partage de commissions conclues avec des courtiers exécutants. Le Fonds alternatif nord-américain Portland n'a conclu aucune entente de rabais de courtage avec des tiers jusqu'à présent. La valeur vérifiable des rabais de courtage accordés en vertu des ententes conclues avec les tiers au titre des transactions de portefeuille pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021 est présentée dans le tableau ci-dessous.

| | 30 septembre 2022 (\$) | 30 septembre 2021 (\$) |
|--|---------------------------|---------------------------|
| Fonds alternatif 15 sur 15 Portland | – | 267 |
| Fonds alternatif mondial Portland | 1 | 69 |
| Fonds alternatif des sciences de la vie Portland | 121 | 8 |

10. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les tableaux qui suivent présentent les frais de gestion, les primes de rendement et les charges d'exploitation qui ont été remboursés par les Fonds au gestionnaire pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021. Les tableaux comprennent les charges d'exploitation remboursées aux sociétés affiliées au gestionnaire pour les services d'administration fournis dans le cadre de la gestion des activités quotidiennes des Fonds et les charges d'exploitation supplémentaires absorbées que le gestionnaire n'a pas imputées aux Fonds. Tous les montants dans les tableaux excluent la TPS et la TVH applicables.

| 30 septembre 2022 | Frais de gestion (\$) | Commission de rendement (\$) | Charges d'exploitation remboursées (\$) | Charges d'exploitation absorbées (\$) | Charges d'exploitation remboursées aux sociétés affiliées au gestionnaire (\$) |
|--|--------------------------|------------------------------------|--|--|---|
| Fonds alternatif 15 sur 15 Portland | 275 288 | 40 207 | 99 256 | 112 700 | 833 |
| Fonds alternatif mondial Portland | 29 480 | 6 190 | 9 291 | 164 250 | 833 |
| Fonds alternatif des sciences de la vie Portland | 15 280 | 236 | 4 945 | 131 283 | 833 |
| Fonds alternatif nord-américain Portland | 25 133 | – | 10 972 | 157 435 | 833 |

| 30 septembre 2021 | Frais de gestion (\$) | Commission de rendement (\$) | Charges d'exploitation remboursées (\$) | Charges d'exploitation absorbées (\$) | Charges d'exploitation remboursées aux sociétés affiliées au gestionnaire (\$) |
|--|--------------------------|------------------------------------|--|--|---|
| Fonds alternatif 15 sur 15 Portland | 206 423 | 357 294 | 72 887 | 37 636 | 775 |
| Fonds alternatif mondial Portland | 36 482 | 36 519 | 10 768 | 158 923 | 775 |
| Fonds alternatif des sciences de la vie Portland | 1 016 | 669 | 457 | 50 022 | – |
| Fonds alternatif nord-américain Portland | 23 118 | 34 599 | 10 391 | 97 734 | 775 |

Les Fonds devaient au gestionnaire les montants ci-dessous, qui excluent la TPS ou la TVH applicables :

| Au 30 septembre 2022 | Frais de gestion (\$) | Commission de rendement (\$) | Charges d'exploitation remboursées (\$) |
|--|--------------------------|------------------------------------|--|
| Fonds alternatif 15 sur 15 Portland | 22 311 | – | 8 002 |
| Fonds alternatif mondial Portland | 1 877 | – | 660 |
| Fonds alternatif des sciences de la vie Portland | 1 980 | – | 623 |
| Fonds alternatif nord-américain Portland | 1 602 | – | 6 350 |

| Au 30 septembre 2021 | Frais de gestion (\$) | Commission de rendement (\$) | Charges d'exploitation remboursées (\$) |
|--|--------------------------|------------------------------------|--|
| Fonds alternatif 15 sur 15 Portland | 23 089 | – | 8 286 |
| Fonds alternatif mondial Portland | 2 906 | – | 848 |
| Fonds alternatif des sciences de la vie Portland | 470 | – | 164 |
| Fonds alternatif nord-américain Portland | 2 873 | – | 1 305 |

Le gestionnaire et/ou ses sociétés affiliées ainsi que le personnel de direction clé du gestionnaire et leur famille (collectivement, les « parties liées ») peuvent acquérir des parts des Fonds, à l'occasion, dans le cours normal des activités. Le tableau suivant indique le nombre d'actions de chacun des Fonds détenues par les parties liées aux dates de clôture indiquées.

| | 30 septembre 2022 | 30 septembre 2021 |
|--|-------------------|-------------------|
| Fonds alternatif 15 sur 15 Portland | 98 039 | 98 249 |
| Fonds alternatif mondial Portland | 2 132 | 2 132 |
| Fonds alternatif des sciences de la vie Portland | 15 000 | 15 000 |
| Fonds alternatif nord-américain Portland | 338 | 325 |

11. FACILITÉ DE CRÉDIT DE COURTAGE

Les Fonds ont conclu une convention de services de règlement avec RBC Dominion valeurs mobilières Inc. (« RBC DVM ») et ont déposé auprès de celle-ci des titres et de la trésorerie à titre de garantie pour leurs ventes d'options ou leurs emprunts. Ces garanties non pécuniaires sont présentées de façon distincte dans les états de la situation financière, au poste « Placements cédés en garantie ». La garantie en trésorerie est présentée de façon distincte dans les états de la situation financière, au poste « Comptes sur marge ». En cas de défaillance par les Fonds, y compris tout défaut de paiement ou de livraison à RBC DVM, RBC DVM peut geler les biens détenus en garantie et cesser sa prestation de services de règlement. Dans de telles circonstances, RBC DVM a le droit de disposer des biens détenus en garantie pour réduire ou éliminer le montant lui étant dû. RBC DVM a également le droit de vendre les biens détenus en garantie ou de s'en départir de quelque façon que ce soit pour compenser les montants que les Fonds lui doivent.

Le Fonds alternatif mondial Portland et le Fonds alternatif nord-américain Portland ont effectué des emprunts en dollars canadiens ou en dollars américains au cours de l'exercice. Le taux d'intérêt payable sur les emprunts en dollars canadiens est le CDOR (Canadian Dealer Offered Rate) à 3 mois + 50 pdb; pour les emprunts en dollars américains, il s'agit du OBFR (Overnight Bank Funding Rate) + 60 pdb. La facilité est remboursable à vue.

Le tableau suivant présente le montant emprunté aux 30 septembre 2022 et 2021, les montants minimal et maximal empruntés et les intérêts payés au cours des exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021.

| 30 septembre 2022 | Montant emprunté (\$) | Montant minimal de l'emprunt (\$) | Montant maximal de l'emprunt (\$) | Intérêts engagés (\$) |
|--|-----------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------|
| Fonds alternatif mondial Portland | 336 000 | 325 415 | 465 470 | 7 229 |
| Fonds alternatif nord-américain Portland | 153 160 | – | 1 287 653 | 5 728 |

| 30 septembre 2021 | Montant emprunté (\$) | Montant minimal de l'emprunt (\$) | Montant maximal de l'emprunt (\$) | Intérêts engagés (\$) |
|--|-----------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------|
| Fonds alternatif mondial Portland | 334 265 | – | 632 635 | 3 076 |
| Fonds alternatif nord-américain Portland | – | – | 20 010 | 139 |

12. RAPPROCHEMENT DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART ET DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES, PAR PART

Le tableau suivant présente une comparaison entre la valeur liquidative par part et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part des Fonds au 30 septembre 2022, le cas échéant. Pour tous les autres Fonds, aux 30 septembre 2022 et 2021, il n'y avait pas de différence entre la valeur liquidative par part utilisée dans le traitement des opérations et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part dans les présents états financiers.

| | Valeur liquidative par part (\$) | Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (\$) |
|--|----------------------------------|---|
| Fonds alternatif nord-américain Portland | | |
| Série A | 7,81 | 7,78 |
| Série F | 7,95 | 7,92 |

Cette page a été intentionnellement laissée en blanc.

Cette page a été intentionnellement laissée en blanc.

Cette page a été intentionnellement laissée en blanc.



Conseils en placements Portland^{MC}
Achetez. Conservez. Et Prospérez.^{MC}

Conseils en placements Portland est une marque de commerce déposée de Portland Holdings Inc. Le logo de la licorne est une marque de commerce de Portland Holdings Inc. utilisée sous licence par Conseils en placements Portland Inc. Achetez. Conservez. Et Prospérez. est une marque de commerce déposée d'AIC Global Holdings Inc. utilisée sous licence par Conseils en placements Portland Inc.

Conseils en placements Portland Inc., 1375 Kerns Road, Suite 100, Burlington (Ontario) L7P 4V7 Tél. : 1 888 710-4242 • www.portlandic.com • info@portlandic.com
